



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



• Décennie des
• Nations Unies
• pour l'Alphabétisation
• 2003 - 2012

Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation

Cadre d'action stratégique international
Septembre 2009

Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation

Cadre d'action stratégique international

Septembre 2009

Table des matières

DNUA : vision et perspectives	3
Objet du cadre d'action stratégique international	7
Cadres internationaux	8
Défis	9
Raison d'être	11
Principes stratégiques	14
<i>L'alphabétisation est complexe et multidimensionnelle</i>	14
<i>L'alphabétisation nécessite une approche professionnelle</i>	15
<i>L'alphabétisation nécessite une prise en compte minutieuse du contexte</i>	15
<i>L'alphabétisation nécessite des éléments probants</i>	15
<i>L'alphabétisation nécessite de la coopération</i>	16
Orientation stratégique : groupes prioritaires	16
Objectifs stratégiques	18
Mise en œuvre	19
<i>Objectif A : Mobiliser un engagement plus résolu en faveur de l'alphabétisation</i>	19
<i>Objectif B : Renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation</i>	25
<i>Objectif C : Mobiliser de nouvelles ressources pour l'alphabétisation</i>	32
Responsabilités des partenaires	34
Stratégies régionales	37
<i>Afrique</i>	38
<i>États arabes</i>	40
<i>Asie et Pacifique</i>	42
<i>Europe et Amérique du Nord</i>	45
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	47
Coordination de la Décennie	50
Annexe I : Coopération et cadres internationaux et régionaux	52

DNUA : vision et perspectives

La Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA, 2003-2012) a proposé une nouvelle vision de l'alphabétisation en plaçant l'Alphabétisation pour tous au cœur de l'Éducation pour tous (EPT). L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Décennie en décembre 2001, réaffirmant le rôle central de l'alphabétisation dans le développement. Elle fut officiellement lancée en février 2003. La vision de **l'Alphabétisation, source de liberté** et de **l'Alphabétisation pour tous** est le moteur de la Décennie, ses objectifs suprêmes restant d'obtenir les quatre résultats envisagés par le Plan d'action international de la DNUA :

- progrès sensibles dans le sens des objectifs de l'EPT 2015 ;
- acquisition d'aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul, ainsi que d'autres compétences de base utilisables ;
- environnements lettrés dynamiques ;
- amélioration de la qualité de la vie grâce à l'alphabétisme.

Le bilan de la première partie de la Décennie montre du progrès positif et encourageant dans le but de relever le profil de l'alphabétisation. Des efforts renforcés dans de nombreux pays ont fait augmenter les taux d'alphabétisme, et on constate en général une prise de conscience plus grande que les besoins en alphabétisation changent et qu'il faut y répondre de manière innovante. Les bonnes pratiques et expériences sont nombreuses : des initiatives significatives, des changements de politiques, des institutions plus efficaces et des programmes de meilleure qualité dans beaucoup de pays qui constituent une base plus solide pour les efforts en faveur de l'alphabétisation. Ces progrès sont néanmoins loin d'être suffisants. Les défis restent énormes et à grande échelle. Dans un monde où le savoir et la technologie jouent de plus en plus un rôle moteur, 776 millions d'adultes sont toujours analphabètes et 75 millions d'enfants ne vont pas à l'école. Nous sommes très loin de l'objectif de l'EPT de réduire de moitié le nombre de personnes analphabètes dans le monde d'ici à 2015 : des projections indiquent que ce nombre ne sera probablement réduit que par 10 %. Même si les taux d'alphabétisme ont augmenté, le nombre absolu d'analphabètes s'est accru dans certaines régions du fait de l'accroissement de la population. Ceci est une réelle menace pour le développement humain. Différentes éditions du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* ont signalé cette situation alarmante en concluant que l'alphabétisation des jeunes et des adultes demeure l'un des objectifs les plus négligés de l'EPT. Sur une base annuelle, le Rapport évalue non seulement le progrès au niveau des taux d'alphabétisme mais présente également une analyse statistique des besoins restants. Cela montre combien il est urgent de relancer la Décennie de l'alphabétisation et de mobiliser toutes les énergies

et ressources possibles pour faire face à ce défi, même au-delà de la Décennie. Ceci est encore plus urgent dans une période de crise financière et économique où maximiser le potentiel humain grâce à l'éducation et la formation est une stratégie clé pour relancer la croissance et le développement.

Faisant partie des trois initiatives pour l'EPT créée par l'UNESCO (avec TTISSA¹ et EDUSIDA²) et mécanisme opérationnel clé de la DNUA, l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE)³ a été mise en place par l'UNESCO en 2005. Il s'agit d'un cadre décennal (2006-2015) politique et de partenariats afin d'atteindre les objectifs de la Décennie. En priorité, LIFE se focalise sur les 35 pays les plus concernés par l'analphabétisme qui abritent actuellement 85 % de la population analphabète mondiale. En tant que cadre pour une action concertée de gouvernements nationaux, d'organisations non-gouvernementales, de la société civile, du secteur privé, des organisations des Nations Unies, des bi- et multinationales, LIFE propose une plateforme pour accélérer les efforts d'alphabétisation dans des pays ayant des taux d'analphabétisme supérieures à 50 % ou une population analphabète de 10 millions et plus. Les objectifs généraux de LIFE sont de renforcer l'engagement national et international en faveur de l'alphabétisation, de renforcer les capacités pour l'articulation entre politiques pour une alphabétisation durable et conception, mise en œuvre et gestion des programmes, et de contribuer aux initiatives et aux pratiques novatrices des pays en fournissant de nouvelles possibilités d'alphabétisation de bonne qualité.

Dans la poursuite des résultats de la Décennie, le Plan d'action international de la DNUA, tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2002, a présenté six domaines d'action clés : politiques, modalités des programmes, renforcement des capacités, recherche, participation communautaire et suivi et évaluation. Ce plan a également souligné que " toutes les mesures doivent prendre en compte la question de l'égalité des sexes sous tous ses aspects ". La mobilisation des ressources fait l'objet d'une section distincte. Pour chacun des six domaines clés, le plan d'action indiquait les aspects exigeant une intervention, ce qui correspondait en fait à un programme pour l'acquisition et l'utilisation durable de l'alphabétisme.

Pour préparer l'examen à mi-parcours de la DNUA effectué en 2007-2008, le groupe d'experts de la DNUA est revenu sur les six domaines d'action clés pour que, d'une part, le rapport à mi-parcours reflète les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans ces domaines d'action au cours des cinq premières années de la Décennie, et pour que, d'autre part, une dynamique de développement se dégage clairement durant la seconde moitié de la Décennie. Le rapport à mi-parcours⁴ a donc couvert ces six domaines, traitant le renforcement des capacités et la participation des communautés comme des

1 www.unesco.org/fr/ttissa

2 http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=36400&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

3 <http://www.unesco.org/fr/literacy/un-literacy-decade/literacy-initiative-life/>

4 http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/63/172&referer=/english/&Lang=F

questions transversales, accordant une place spéciale aux questions en rapport avec l'égalité des sexes, et une attention considérable à la mobilisation des ressources et à l'impact de LIFE au sein de la DNUA. Ce rapport présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 2008 a servi de base à la publication intitulée *Le défi mondial de l'alphabétisation*⁵ qui complète le rapport plus officiel.

Six Conférences régionales d'appui à l'alphabétisation dans le monde ont été organisées par l'UNESCO en 2007 et 2008 pour les Pays Arabes, l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Europe et l'Amérique du Nord et l'Amérique latine et les Caraïbes, comme suite au symposium de la Maison Blanche sur la promotion mondiale de l'alphabétisation, réunit sous l'égide de l'ambassadrice honoraire de la DNUA en septembre 2006 à New York. Chaque conférence a examiné les défis et les accomplissements majeurs de chaque région, a présenté des pratiques efficaces et a formulé des recommandations pour de futures actions aux niveaux global, régional et national.

De plus, dans une série de réunions régionales et de séminaires d'échange d'expériences organisés en 2007 et 2008, des partenaires clé de pays LIFE ont réexaminé les progrès, les défis et les leçons apprises de la mise en œuvre de LIFE. Ces rencontres ont eu pour résultat un engagement renforcé pour placer l'alphabétisation haut sur les agendas politiques, pour mobiliser des ressources supplémentaires, pour renforcer les capacités et pour intensifier la coopération Sud-Sud.

L'alphabétisation, en général, et les objectifs de la DNUA et de LIFE, en particulier, ont aussi été couverts par le processus de suivi de CONFINTEA V et les préparatifs de CONFINTEA VI. En tant que composante de l'éducation des adultes et fondation de l'apprentissage tout au long de la vie, l'alphabétisation occupait une place importante dans les rapports nationaux soumis par environ 150 États membres, dans les rapports régionaux et les documents finaux adoptés officiellement par les représentants des États membres.

L'examen à mi-parcours de la Décennie et le rapport en résultant qui a été présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies servent de base à ce cadre stratégique. En outre, les résultats des six Conférences régionales pour l'alphabétisation, les leçons tirées de la mise en œuvre de LIFE, la publication *Le défi mondial de l'alphabétisation* et les rapports et documents finaux préparés dans le cadre des préparatifs de CONFINTEA VI ont fourni des informations importantes sur la situation globale de l'alphabétisation et ont été amplement consultés pour préparer le cadre stratégique. Tous ces documents réunis fournissent une bonne vue d'ensemble de la situation globale et des besoins d'alphabétisation et font le point sur les efforts en cours dans ce domaine.

⁵ <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001631/163170f.pdf>

L'examen à mi-parcours présentait en outre pour la première fois les trois objectifs stratégiques, fixés dans ce cadre stratégique, et qui expriment ce que la DNUA espère réaliser :

- A. Mobiliser un engagement plus résolu en faveur de l'alphabétisation ;**
- B. Renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation ;**
- C. Mobiliser de nouvelles ressources en faveur de l'alphabétisation.**

La promotion de l'alphabétisation dans le monde va assurément continuer bien au-delà de la fin de la Décennie et bien au-delà de l'EPT en 2015. Dans ce contexte, ce cadre d'action stratégique international devrait guider l'action, la coopération et les partenariats en faveur de l'alphabétisation à plus long terme.

Pour pouvoir progresser dans ces trois domaines stratégiques durant les dernières années de la Décennie et à plus long terme, on a dégagé deux perspectives importantes :

- au niveau international, il est tout à fait évident que les problèmes clés qui se posent consistent, d'une part, à obtenir un engagement politique plus résolu et, d'autre part, des ressources accrues. L'une des priorités absolues au cours des années à venir consistera donc à mener une action plaidoyer pour atteindre ce double objectif. Ceci représente un défi particulier face à l'actuelle crise économique et financière. Dans ces circonstances, il est d'autant plus nécessaire de pouvoir se baser sur des données fiables pour renforcer le plaidoyer et la sensibilisation en faveur du droit à l'alphabétisation ;
- en promouvant l'alphabétisation et en mettant une politique en pratique, il faut bien voir que toutes les mesures qui s'imposent sont liées entre elles, aussi bien les fonctions en amont - comme la planification, la gestion, la recherche et le renforcement des capacités - que celles en aval - comme les applications telles que la formation des formateurs, la préparation du matériel, les méthodes pédagogiques et la supervision et l'évaluation régulières. Les priorités de la seconde moitié de la Décennie et au-delà consistent ainsi à faciliter l'intégration de tous les aspects pour parvenir à une qualité et à une viabilité accrues.

La préoccupation sous-jacente pour une action plus solide et efficace, une mise en œuvre de programmes d'alphabétisation de qualité et l'utilisation durable des acquis de l'alphabétisation reste plus que jamais d'actualité, et la vision suprême de l'**Alphabétisation pour tous** continue à inspirer les efforts liés à la Décennie et au-delà. Composante clé d'une éducation de base de qualité, la promotion de l'alphabétisation durant la Décennie soutient et renforce les efforts déployés pour atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous et les objectifs du Millénaire pour le développement.

Définition de l'alphabétisme

L'alphabétisme étant un concept pluriel et dynamique, une définition universellement acceptée et valide est difficile à trouver. Dans le rapport d'une Réunion d'experts sur l'évaluation de l'alphabétisation, l'UNESCO a publié une définition de travail de l'alphabétisme qui reflète l'accent mis sur le contexte et l'usage des nouveaux acquis :

" L'alphabétisme est la capacité d'identifier, de comprendre, d'interpréter, de créer, de communiquer et de calculer en utilisant du matériel imprimé et écrit associé à des contextes variables. Il suppose une continuité de l'apprentissage pour permettre aux individus d'atteindre leurs objectifs, de développer leurs connaissances et leur potentiel et de participer pleinement à la vie de leur communauté et de la société tout entière. " (UNESCO 2005 : 21)⁶.

Concevoir l'alphabétisation comme un continuum d'apprentissage est particulièrement important. Il n'y a pas de " ligne magique " entre lettré et illettré mais plutôt différents niveaux de compétences. Ce concept de l'alphabétisme est à la base des principes, des stratégies et des actions de ce cadre stratégique. De plus, l'alphabétisation est souvent associée à l'amélioration d'autres compétences, notamment la communication orale, la réflexion critique, l'usage des ordinateurs et le travail en commun.

Objet du cadre d'action stratégique international

Ce cadre d'action stratégique international poursuit les buts suivants :

- orienter l'action d'alphabétisation d'une façon cohérente et consistante jusqu'en 2012 et au-delà, et fournir un point de référence pour mettre la planification à jour sur une base annuelle ;
- fournir un cadre d'action cohérent pour la mise en œuvre de la seconde moitié de la Décennie et au-delà ;
- articuler les trois objectifs stratégiques identifiés par l'évaluation à mi-parcours de la Décennie, en se basant sur les défis clés ;
- identifier les groupes-cibles prioritaires ;
- élaborer les stratégies appropriées pour atteindre les objectifs des domaines prioritaires ;
- détailler des actions aux niveaux global, régional et national dans le cadre de chaque stratégie.

Ce cadre stratégique est destiné à tous les partenaires et parties prenantes s'occupant d'alphabétisation et auxquels la DNUA fournit une plate-forme et un cadre précieux.

⁶ <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001401/140125eo.pdf>

Parmi ces partenaires figurent les gouvernements, la société civile, les communautés et le secteur privé, ainsi que les organismes bilatéraux et multilatéraux qui les soutiennent. Ce cadre stratégique sert à guider l'action en faveur de l'alphabétisation de base et des demandes et besoins en évolution, dans tous les contextes socio-économiques et à tous les niveaux. Chaque partenaire contribuera à la mise en œuvre de ce cadre stratégique en fonction de son propre mandat, de son angle d'approche, de ses points forts et de son avantage comparatif. Au niveau global tout comme aux niveaux régional, national ou local, il s'agit pour les partenaires de pouvoir utiliser le cadre pour situer et définir leurs propres plans d'activité détaillés, préciser à chaque niveau leurs résultats attendus clés et contribuer ainsi à un effort collectif cohérent.

Cadres internationaux

Outre ses multiples usages et l'intérêt qu'elle présente pour améliorer les compétences vitales citées en amont, l'alphabétisation constitue également un élément explicite ou implicite d'un certain nombre d'objectifs internationaux actuels en matière d'éducation et de développement. Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) sont les deux cadres internationaux particulièrement décisifs pour les efforts en faveur de l'alphabétisation.⁷

L'alphabétisation des jeunes et des adultes ne figure pas parmi les **Objectifs du Millénaire pour le développement**. L'importance de l'alphabétisation est cependant implicite dans l'indicateur pour l'OMD 2, à savoir le taux d'alphabétisme du groupe d'âge 15 à 24 ans, hommes et femmes. L'alphabétisation est de plus une condition essentielle de la réduction de la pauvreté (OMD 1). En général, chacun des OMD implique un processus d'apprentissage, et l'alphabétisme est une condition clé de l'apprentissage autonome et ainsi indispensable pour réaliser les OMD.

Les six objectifs de l'**Éducation pour tous** comprennent l'alphabétisation des adultes (objectif 4), dont le taux d'alphabétisme devrait progresser de 50 % d'ici à 2015, et ils font de l'alphabétisme le résultat clé d'un apprentissage de qualité (objectif 6). Ils mettent aussi l'accent sur les besoins d'apprentissage des jeunes et des adultes en demandant un accès équitable à des programmes d'apprentissage adéquats et en mentionnant en particulier les compétences de la vie courante (objectif 3). De fait, l'alphabétisation est un thème transversal de tous les objectifs de l'EPT car l'alphabétisme constitue l'outil d'apprentissage clé à tout âge. Les objectifs de la DNUA proprement dits s'inscrivent tous dans le cadre de l'EPT, visant à faire de l'alphabétisation pour tous un facteur d'autonomisation individuelle et collective et de développement socio-économique.

⁷ Voir l'annexe I pour plus de détails sur d'autres cadres et initiatives internationaux et régionaux.

Plusieurs éditions du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* ont attiré l'attention sur les objectifs négligés 3 et 4 et l'édition de 2006 a été entièrement dédiée à " L'alphabétisation, un enjeu vital ". Les dispositifs globaux tels que le Groupe de haut niveau, le Groupe de travail et l'Initiative E-9, et l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée (IMOA) comme instrument de financement n'ont en aucun cas atteint leur grand potentiel pour faire avancer l'alphabétisation dans le monde et pour mieux servir les besoins.

Défis

L'*Alphabétisation pour tous* est un objectif problématique. La promotion de l'alphabétisation s'est heurtée, et continue à se heurter, non seulement à de puissants facteurs sociopolitiques et économiques qui entravent les efforts de développement de toutes sortes, mais aussi à un certain nombre de problèmes spécifiques auxquels le cadre stratégique actuel vise à apporter une solution. Un nombre de défis clés, identifié par l'examen à mi-parcours de la DNUA, a été présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 2008 :

- **faible rang de priorité** : par rapport à d'autres problèmes socio-économiques pressants, l'alphabétisation a un faible rang de priorité dans beaucoup de pays et au sein d'un grand nombre d'organisations internationales. De plus, l'alphabétisation des jeunes et des adultes est le plus souvent considérée comme secondaire par rapport à la scolarisation des enfants et des jeunes à tous les niveaux ;
- **politiques et planification inadéquates** : en l'absence de politiques ou de stratégies d'alphabétisation claires et de cadre législatifs ainsi que de promotion d'un environnement lettré, les efforts déployés sont incohérents et risquent de ne pas contribuer à la réalisation des objectifs nationaux de développement en général. Des objectifs flous et l'absence de plans cohérents aboutissent à des programmes ponctuels, ce qui peut amener à négliger certains groupes et déboucher sur des résultats anarchiques ;
- **coordination insuffisante et manque de partenariats** : l'alphabétisation relève non seulement du ministère de l'Éducation, mais aussi de plusieurs autres ministères ainsi que de la société civile. Dans la plupart des pays, on ne dispose pas d'informations détaillées sur les activités que mènent les diverses parties prenantes, et ces activités ne sont pas coordonnées. Il en résulte des doubles emplois et un gaspillage de ressources qui rendent impossibles un suivi et une évaluation des progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés ;

- **inadaptation des cadres organisationnels** : en promouvant l'alphabétisation des jeunes et des adultes, on se heurte à une situation essentiellement caractérisée par une grande diversité, et des systèmes fortement normalisés inspirés des systèmes de scolarisation des enfants ne conviennent pas. L'absence de cadre organisationnel adapté à la diversité inhérente a abouti soit à l'adoption d'approches normalisées relativement éphémères et aux résultats douteux, soit au fait que l'on s'est cantonné à des actions d'alphabétisation dispersées ;
- **des informations insuffisantes sur les pratiques efficaces** : la mise en œuvre efficace et durable des programmes d'alphabétisation sur le terrain est directement liée à l'existence de politiques et plans solides. Ceux-ci requièrent des informations sur des pratiques efficaces au niveau de l'enseignement et de l'apprentissage de l'alphabétisme. Dans cette perspective, disposer d'informations détaillées sur des programmes efficaces et les comprendre est une stratégie clé pour améliorer la mise en œuvre sur le terrain et pour faciliter le développement de politiques efficaces. Au-delà de la collecte de pratiques efficaces, il est important de rendre ces informations accessibles et de les distribuer pour permettre le transfert et l'échange du savoir et des expériences et l'adaptation des programmes efficaces à d'autres contextes et situations ;
- **faible qualité** : outre les facteurs énumérés ici, une autre raison de la faible qualité de nombreux programmes d'alphabétisation et de leurs résultats médiocres est leur contenu qui ne correspond pas aux besoins et aux intérêts des apprenants et ne prend pas en compte leurs expériences et connaissances déjà acquises. De plus, les méthodes d'enseignement utilisées ne sont souvent pas adaptées aux groupes cibles des programmes. Finalement, un des facteurs majeurs de la qualité insuffisante des programmes d'alphabétisation est le faible degré de professionnalisme que l'on observe à tous les stades de la planification, de la gestion et de la mise en œuvre de l'alphabétisation. L'impératif de qualité exige une approche professionnelle ;
- **manque de données sur les niveaux et les besoins d'alphabétisation** : pour mettre au point des politiques et des programmes pertinents, il faut disposer de données solides sur les niveaux d'alphabétisme et les besoins des populations. Ces données ne sont souvent pas disponibles, et il arrive donc que les programmes soient insuffisamment planifiés et financés ou bien encore inappropriés, car ils ont été préparés sans que l'on connaisse exactement le niveau de départ des apprenants et le résultat attendu du programme. Le choix des types de données à collecter et des analyses à faire dépendent bien évidemment du contexte et des objectifs à atteindre ;
- **compréhension insuffisante du contexte** : des programmes d'alphabétisation sont parfois mis en œuvre sans tenir suffisamment compte d'aspects clés du contexte local : utilisation des langues, niveaux d'accès à des matériels sur support papier ou

numériques, ou besoins de compétences d'alphabétisme spécifiques. Il en résulte une acquisition de l'alphabétisme qui n'est ni utilisable ni durable. Dans les sociétés multilingues en particulier, le fait de mettre l'accent sur une scolarisation et une alphabétisation en une seule langue a pour effet d'exclure des couches entières de la population. Dans les sociétés multilingues des approches multilingues doivent être mises en place ;

- **absence de suivi et d'évaluation** : sans un processus de suivi et d'évaluation, nul ne sait si les efforts d'alphabétisation donneront des résultats effectifs et durables. En l'absence de tels mécanismes, il est impossible de tirer des leçons des expériences et de se baser sur ces évaluations pour améliorer les politiques et les programmes ;
- **insuffisance des moyens financiers** : la part des budgets de l'éducation nationale consacrée à l'alphabétisation des jeunes et des adultes est souvent inférieure à 1 %, et des fonds ne sont alloués qu'à certains aspects des programmes d'alphabétisation comme les dépenses liées aux salaires des formateurs ou aux manuels, et non aux dépenses d'appui et de développement indispensables si l'on veut obtenir de bons résultats. Il a été proposé de promouvoir un taux de référence de 3 % du budget national du secteur de l'éducation que les pays devraient dépenser pour l'alphabétisation, tout en prenant en compte que les besoins de financement de chaque pays doivent être évalués au cas par cas. Il s'agit d'augmenter l'ensemble de l'enveloppe budgétaire de l'éducation, en consacrant des ressources plus adéquates à l'alphabétisation des jeunes et des adultes dans le cadre de cette enveloppe. Il en va de même pour l'affectation de l'aide extérieure.

Raison d'être

Depuis de nombreuses années, la communauté internationale lie **alphabétisme et développement**. Les taux d'alphabétisme sont un élément de l'indice de développement humain, et la répartition de l'analphabétisme dans le monde correspond étroitement à celle de la pauvreté. L'alphabétisme est un indicateur de la qualité de l'enseignement scolaire, de l'accès à l'information et, d'une façon plus générale, de la capacité des individus et des communautés à apprendre de façon autonome, à susciter et à gérer le changement et à jouer un rôle actif au sein de la société. L'alphabétisation poursuit des fins et a des caractéristiques multiples, et selon le contexte, les langues utilisées et la période de la vie, les besoins d'alphabétisation changent et différentes formes d'alphabétisme entrent en jeu.

Les **arguments en faveur** de l'alphabétisation ont été souvent invoqués et sont bien résumés dans le *Rapport global de suivi de l'EPT 2006*. Pour qu'une action dynamique puisse être menée durant les dernières années de la Décennie et au-delà, on trouvera

ci-après un bref rappel des avantages que présente l'alphabétisme comme moyen de réaliser les objectifs plus généraux du développement :

- **exercice des droits humains** : l'alphabétisme représente l'exercice partiel du droit à l'éducation et permet à celui qui sait lire et écrire de prendre connaissance de ses autres droits et de les faire valoir ;
- **réduction de la pauvreté** : l'alphabétisation constitue un moyen parmi d'autres d'élargir l'accès équitable à de nouvelles opportunités ; elle élargit les options offertes aux individus et aux communautés de s'engager dans la vie économique et la création de richesses, et elle est également impérative dans la plupart des cas pour obtenir un emploi dans le secteur formel. L'alphabétisme est souvent complété par d'autres aptitudes qui permettent de meilleures conditions de vie ;
- **développement durable** : l'alphabétisation constitue un moyen de développement qui permet d'accéder à de nouvelles opportunités et d'apprendre de nouveaux modes de comportement compatibles avec l'impératif de durabilité. L'alphabétisation constitue aussi un moyen fondamental de participer aux sociétés du savoir, dans lesquelles il est indispensable d'accéder à l'information et de la traiter ;
- **participation et citoyenneté active** : l'alphabétisation est une modalité fondamentale du fonctionnement des systèmes démocratiques. Elle permet aux citoyens d'avoir accès à l'information de manière à participer activement à la vie sociale et politique d'une communauté, d'une municipalité, d'une province ou d'un pays, tant en accédant à l'information qu'en exprimant des points de vue ;
- **développement de la petite enfance** : L'expression verbale du petit enfant contribue à son développement harmonieux et lui permettra, à l'âge adulte, de s'épanouir grâce à une bonne intégration sociale et à une bonne santé sociale, physique et mentale. Des parents alphabétisés et un environnement lettré riche et actif dans les familles permettent une excellente préparation des enfants à l'école ;
- **apprentissage tout au long de la vie** : l'alphabétisme est un instrument clé d'apprentissage à tous les âges, dans la totalité des domaines d'étude et des contextes institutionnels. Dans les sociétés du savoir d'aujourd'hui, l'éducation permanente est la norme, car il faut pouvoir accéder aux possibilités d'apprentissage, se perfectionner ou changer d'orientation professionnelle. Rien de cela n'est possible sans l'alphabétisation des adultes, des jeunes, des adolescents et des enfants. À l'appui de l'éducation permanente, la promotion d'approches comme l'apprentissage intergénérationnel, l'apprentissage familial ou communautaire devient de plus en plus important ;
- **inclusion et autonomisation** : pour les groupes marginalisés, l'alphabétisation constitue un acte clé pour avoir accès aux services et aux opportunités de la société

qui est la leur. Souvent délaissés par le système éducatif formel ou les programmes d'alphabétisation, des groupes comme les populations en milieu rural, les peuples autochtones, les minorités culturelles, linguistiques et religieuses, les jeunes et les femmes peuvent avoir de nouvelles chances d'acquérir leur autonomie grâce à une alphabétisation qui soit pertinente, multilingue, adaptée au contexte des différents groupes, accessible, et qui leur ouvre de nouveaux horizons ;

- **égalité des genres** : trop souvent, les programmes d'alphabétisation ont ignoré les circonstances et les besoins d'apprentissage spécifiques au genre. Lorsqu'on a appliqué des méthodes tenant compte de la spécificité des genres, il en est résulté, pour les femmes et les filles, de nouvelles voies vers l'autonomie, l'esprit d'entreprise, la confiance en soi et l'apprentissage. En prenant en compte les considérations de genre au stade de la conception des matériels, de la pédagogie et de l'infrastructure, on renforcera l'impact de l'utilisation ultérieure des capacités de lecture et d'écriture au sein de l'ensemble de la société. Il devient urgent, dans certaines parties du monde, de prendre en compte les mêmes considérations de genre en ce qui concerne les garçons déscolarisés ;
- **communication et information** : l'alphabétisation est avant tout un instrument de communication qui sert à transmettre et à stocker l'information, à formuler des opinions, à créer des idées et à communiquer dans le temps et dans l'espace. Ces fonctions sont souvent considérées comme allant de soi par ceux qui savent lire et écrire, mais elles restent pour une grande part hors de la portée des analphabètes. La possibilité d'acquérir et d'utiliser l'alphabétisme dans les langues qu'utilisent habituellement les apprenants déterminera dans une large mesure le succès avec lequel ils communiqueront et seront informés ;
- **technologies de l'information et de la communication** : les TIC ont pénétré pratiquement toutes les sphères du travail formel et de l'emploi, et elles offrent de nouvelles possibilités d'accès au savoir et à l'information. Les ordinateurs et les téléphones mobiles ont révolutionné les modes de communication personnelle. L'utilisation de ces technologies dépend de l'alphabétisme, l'aptitude à manipuler des textes, des images et des icônes étant indispensables pour jouir des bienfaits des TIC. La révolution digitale a ainsi rajouté de nouvelles dimensions à ce qui doit être considéré des compétences de base ;
- **alphabétisme et marché du travail** : l'acquisition des compétences qu'exige un marché du travail et des conditions de travail en pleine évolution revêt une importance croissante dans la société d'aujourd'hui. Avoir un niveau d'alphabétisme suffisant est donc indispensable pour faire face à des exigences et des évolutions nouvelles. De plus, la mobilité et l'adoption des nouvelles utilisations de

l'alphabétisme en rapport avec les migrations - nouvelles langues, nouvelles formulations et nouvelles motivations de la communication écrite - permettent aux migrants de s'adapter à l'évolution de leurs responsabilités et de leurs défis professionnels ;

- **santé** : l'alphabétisme (ou son absence) a été reconnu comme l'un des déterminants sociaux de la santé par la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'OMS (CSDH)⁸. Quiconque sait lire et écrire est mieux à même de contrôler sa santé et celle de sa famille, et c'est aussi un facteur clé pour prévenir et atténuer le VIH et le sida. Il est ainsi " plus facile d'accéder à l'information, de la comprendre, de l'évaluer et de la communiquer pour promouvoir, maintenir et améliorer son état de santé dans divers contextes tout au long de la vie "⁹. La responsabilité d'utiliser l'alphabétisme pour améliorer sa santé ne se limite pas à l'individu, mais s'étend aux acteurs du secteur public comme du secteur privé qui doivent communiquer les informations concernant la santé sous des formes adaptées et faciles à comprendre.

Principes stratégiques

Les cinq principes stratégiques suivants énoncent les aspects de l'alphabétisation qui revêtent une importance critique pour la réalisation des objectifs stratégiques.

L'alphabétisation est complexe et multidimensionnelle

Comme moyen de communication, l'alphabétisation recoupe la plupart des domaines de l'existence et son utilisation sert un grand nombre de fins différentes. Ce principe apparaîtra dans les processus d'acquisition de l'alphabétisme, le contenu des apprentissages et leur impact sur ceux qui utilisent les compétences ainsi acquises, entre autres choses. En conséquence, les stratégies visant à promouvoir l'alphabétisation doivent permettre d'établir ces liaisons de façon aussi efficace et fructueuse que possible, sans réduire l'alphabétisme à une simple aptitude ou compétence technique, ni limiter les domaines dans lesquels on peut en tirer profit. Ceci requière également des liens étroits entre politiques d'alphabétisation et d'autres domaines du développement ; la collaboration d'une grande variété de partenaires s'impose pour promouvoir des objectifs communs. Des initiatives audacieuses et des approches novatrices sont fondamentales pour donner à chacun des possibilités appropriées d'acquérir l'alphabétisme.

⁸ CSDH (2008). *Comblent le fossé en une génération : instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé. Rapport final de la Commission des déterminants sociaux de la santé*. Genève, Organisation mondiale de la santé.

⁹ Rootman I & Gordon-El-Bihbety D (2008). *Vision d'une culture de la santé au Canada : rapport du Comité d'experts sur l'éducation sanitaire*. Ottawa : association canadienne de Santé publique.

L'alphabétisation nécessite une approche professionnelle

La qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation dépendent d'une approche parfaitement professionnelle. La promotion de l'alphabétisation est un processus dans lequel des paramètres éducationnels, culturels, sociologiques et relationnels jouent tous un rôle important. Ces paramètres interviennent tous simultanément en situation d'alphabétisation (cercle, groupe, classe, etc.) et doivent être pris pleinement en compte dans la planification et la conception des programmes. Le professionnalisme appliqué dans les autres domaines du système éducatif doit aussi s'appliquer à l'alphabétisation, avec un renforcement adéquat des capacités et des investissements à long terme appropriés. Les stratégies partiront du principe que des programmes d'alphabétisation de qualité constituent l'objectif poursuivi et qu'il est fondamental d'investir dans une approche professionnelle à tous les niveaux.

L'alphabétisation nécessite une prise en compte minutieuse du contexte

L'alphabétisation aura un maximum d'impact là où le contexte socio-économique, linguistique et culturel, ainsi que le savoir et les expériences d'apprentissage précédents des apprenants seront pleinement pris en compte. La prise en compte d'expériences et de contenus locaux, l'usage d'approches multilingues basées sur la langue maternelle des apprenants, la validation de processus d'apprentissage locaux, le respect des relations sociales, la prise en compte des réalités, des contextes et des cycles locaux sont autant de facteurs fondamentaux d'une alphabétisation pertinente et durable. Les stratégies et mesures proposées pour la promotion de l'alphabétisation peuvent être adaptées aux contextes locaux.

L'alphabétisation nécessite des éléments probants

Les décisions relatives à la mise en œuvre de l'alphabétisation doivent reposer sur des bases solides, et sur toutes sortes de données probantes. Les recherches sur les pratiques d'alphabétisation montrent clairement que la dichotomie alphabète/analphabète ne permet pas de comprendre les caractéristiques du défi de l'alphabétisation et est donc insuffisante pour la formulation, la planification et la mise en œuvre de politiques d'alphabétisation adéquates. Pour la planification, il est essentiel de s'appuyer sur des données résultant d'évaluation des divers niveaux d'alphabétisme au sein d'une population. Pour planifier des programmes, il faut disposer d'informations sur les usages de l'alphabétisme, tant effectif que potentiel, dans l'environnement des apprenants, ainsi que sur leurs caractéristiques propres. Parmi les autres types de données nécessaires figurent les enseignements tirés de l'expérience passée, la compréhension de l'impact et des avantages de l'alphabétisme, et une appréciation de ce qui fait qu'un programme est efficace.

L'alphabétisation nécessite de la coopération

Du fait des nombreuses connexions et utilisations de l'alphabétisation, toutes sortes de partenaires devraient participer à sa promotion. Les gouvernements ont la responsabilité première pour l'alphabétisation qui représente un aspect fondamental du droit à l'éducation de chaque citoyen. Leur engagement politique et l'allocation de fonds suffisants sont primordiaux pour le succès des efforts d'alphabétisation dans le monde. Aucune organisation ou institution ne peut cependant à elle seule promouvoir ou assurer une alphabétisation à toutes les fins auxquelles les gens souhaitent éventuellement en faire usage, même au niveau communautaire et encore moins au niveau national. Encourager la coopération d'un grand nombre de partenaires (ceux qui s'investissent déjà dans la promotion de l'alphabétisation) et de parties prenantes (ceux qui ne sont pas encore actifs dans le domaine de l'alphabétisation mais qui s'y intéressent) permettra non seulement à l'alphabétisation d'être utilisée de façons très variées, mais aussi de tirer parti de leurs points forts relatifs et de leur avantage comparatif. Du point de vue de l'impact de l'alphabétisation au sein d'une communauté et en dehors, une coopération active en faveur de l'alphabétisation donnera un résultat dont la somme est supérieure à l'ensemble de ses éléments. Les stratégies présupposeront donc une coopération active et une ouverture sur un cercle de plus en plus large de partenaires.

Orientation stratégique : groupes prioritaires

Dans le Plan d'action international, l'accent mis sur l'Alphabétisation pour tous a amené à identifier trois grands groupes prioritaires : les jeunes et les adultes ayant des niveaux d'alphabétisme insuffisants, en particulier les femmes ; les enfants et les jeunes non scolarisés, en particulier les filles, les adolescentes et les jeunes femmes ; et les enfants scolarisés n'ayant pas accès à un enseignement de qualité.

Le bilan de la première moitié de la Décennie a confirmé qu'il faut se concentrer stratégiquement sur les groupes vulnérables et marginalisés durant le reste de la Décennie et au-delà. Il existe des groupes qui ont été plutôt délaissés jusqu'à présent par les efforts d'alphabétisation, et à la vie et à la situation desquels des programmes d'alphabétisation normalisés sont inadaptés. Il s'agit non pas de leur réserver un traitement spécial, mais d'investir dans l'alphabétisation par des moyens efficaces et viables, et l'expérience montre que si l'on néglige les caractéristiques d'un contexte particulier, on aboutit à un échec et à une aggravation du problème de l'exclusion. En investissant dans ces groupes, on peut avoir un impact considérable sur les niveaux d'alphabétisme et contribuer au développement durable. Les groupes

prioritaires sont les suivants :

- **les femmes et les filles** : elles représentent les deux tiers des adultes analphabètes dans le monde. Pour des raisons sociales, économiques et culturelles, elles nécessitent des approches particulières, comme par exemple leurs cercles, leurs horaires, leur matériel ou leurs formateurs propres. Dans bien des cas, les femmes et les filles ne parlent que la langue locale, qui doit donc être utilisée dans l'alphabétisation. Les femmes ont une influence particulière sur le bien-être et l'éducation de leurs enfants, de sorte que le fait d'investir dans leur alphabétisation comporte l'avantage supplémentaire de donner à leurs enfants, et en particulier à leurs filles, de meilleures chances de recevoir une éducation. Dans l'optique plus générale de la prise en compte des considérations de genre, on observe qu'à certains endroits, les garçons appellent une attention particulière ;
- **les enfants non scolarisés et les jeunes** : dans certains pays en développement, les jeunes représentent la moitié de la population et en même temps un potentiel énorme pour l'avenir. La plupart des enfants et des jeunes apprennent à lire, à écrire et à compter dans le cadre du système scolaire. Ils sont cependant nombreux à quitter l'école sans avoir acquis le minimum de compétences, notamment en alphabétisme, dont ils ont besoin pour avoir une fonction sociale productive. D'autres interrompent leur scolarité ou n'ont jamais été scolarisés. Une telle reproduction de l'analphabétisme suite à un enseignement scolaire d'une qualité très médiocre est un véritable souci qu'il faut aborder sous deux angles. D'un côté, il est essentiel d'améliorer la qualité de l'enseignement formel et, d'un autre côté, des opportunités d'apprentissage alternatives et non formelles doivent être développées pour les jeunes qui ont quitté l'école trop tôt ou non jamais été scolarisés. Des programmes d'équivalence proposent un enseignement de la seconde chance pour ceux qui veulent réintégrer le système formel et s'adressent pour la plupart aux enfants non scolarisés plus âgés et aux adolescents. Des programmes d'alphabétisation bien conçus, pour des jeunes dès l'âge de 15 ans, en particulier combinés à l'acquisition de compétences permettant de s'assurer un revenu ou de mener d'autres activités productives, peuvent être une source d'espoir et de confiance et s'appuient sur l'énergie et les aspirations des jeunes de ce groupe d'âge ;
- **les groupes marginalisés** : des programmes spécialement conçus, faisant appel à la participation des intéressés eux-mêmes, sont souvent nécessaires pour les populations en milieu rural, pour les minorités culturelles et linguistiques, pour les populations autochtones, les nomades, les migrants, les handicapés, les détenus et d'autres groupes. Les styles d'apprentissage, les modes de socialisation, les savoirs locaux et traditionnels, la langue, la culture et l'oralité sont quelques-uns des aspects à prendre en compte lorsque l'on élabore des programmes.

Dans le cadre de l'EPT, l'accent est désormais mis davantage sur la nécessité d'investir dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire pour permettre aux enfants d'acquérir des compétences d'alphabétisme et de numératie utilisables. Ce développement a donc placé les résultats de l'enseignement et leur évaluation, y compris les niveaux d'alphabétisme acquis, au centre des politiques et du soutien du système scolaire. Comme il a déjà été mentionné ci-dessus, cette orientation complète parfaitement celle de la DNUA car elle aide à prévenir la reproduction de l'analphabétisme. Les enfants scolarisés qui constituaient le troisième groupe-cible dans le plan d'action initial de la Décennie, ne sont cependant pas considérés comme groupe-cible clé par ce cadre stratégique car ils sont au centre du mouvement de l'EPT. Ce cadre stratégique concentre ses stratégies et actions sur le secteur non formel, en dehors du système d'éducation formel.

Objectifs stratégiques

Les objectifs de la seconde moitié de la Décennie reflètent les résultats prévus par le Plan d'action international, rappelés au début de ce cadre stratégique, et les leçons tirées durant la première moitié de la Décennie. Les trois domaines prioritaires représentent ainsi ce que la DNUA se propose de réaliser d'ici à la fin de 2012 et de guider l'action à plus long terme ; ils sont articulés au niveau international de telle façon que les stratégies, au niveau des régions et à celui de partenaires particuliers, puissent avoir la place qui leur revient. Ces trois objectifs ne représentent évidemment pas tout ce qui pourrait être fait en matière d'alphabétisation, car il n'est pas question de fixer des priorités si l'on veut tout faire à la fois. Les objectifs ont néanmoins un caractère primordial pour donner à la fois de la cohérence au mouvement international et une certaine latitude pour permettre des modalités de mise en œuvre adaptées aux contextes différents. Ces trois objectifs sont les suivants :

- A. mobiliser un engagement plus résolu en faveur de l'alphabétisation ;**
- B. renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation ;**
- C. mobiliser de nouvelles ressources en faveur de l'alphabétisation.**

Ces trois objectifs constituent la structure dans laquelle s'articule le processus de mise en œuvre décrit ci-après.

Mise en œuvre

On trouvera ici une description détaillée des modalités de mise en œuvre des trois objectifs énoncés plus haut pour la deuxième moitié de la Décennie. Dans le cadre de chaque objectif, un certain nombre de stratégies sont présentées, celles-ci se subdivisant en un certain nombre d'actions recommandées. Ces actions recommandées se basent sur des leçons tirées de bonnes pratiques expérimentées dans une grande variété d'initiatives et de pays, collectées entre autre à travers les Conférences Régionales de l'UNESCO pour l'Alphabétisation et la mise en œuvre de LIFE. Elles ont ainsi prouvé leur efficacité dans de nombreux contextes. Les actions se situent manifestement à différents niveaux - global, régional, national et local -, et seront mises en œuvre par divers types d'organisations et d'institutions. Les actions recommandées constituent un cadre indicatif pour des plans de travail spécifiques que chaque organisation ou partenaire établira en fonction de son avantage comparatif, de ses ressources, de son aire d'intervention géographique et de ses domaines d'expertise. Les populations ayant les besoins les plus pressants dans le domaine de l'alphabétisation devraient recevoir un soutien prioritaire pour l'application des actions recommandées ci-dessous.

Objectif A : Mobiliser un engagement plus résolu en faveur de l'alphabétisation

Défi

Les jeunes et les adultes qui n'ont pas du tout, ou pas suffisamment, de compétences d'alphabétisme, tout en ayant des caractéristiques hétérogènes, constituent dans l'ensemble un groupe nécessitant une plus grande attention, en mettant en particulier l'accent sur les spécificités de genre, sur les jeunes, les populations en milieu rural, les problèmes de pauvreté et de marginalisation. Il faut reconnaître sans ambiguïté l'impact du manque ou du faible niveau d'alphabétisme, non seulement sur la vie et l'avenir de chaque individu, mais aussi sur les familles et communautés ainsi que sur la société dans son ensemble. Des politiques et stratégies qui ne partent pas de ce point de vue, et qui ne sont pas basées sur des données fiables sur les niveaux d'alphabétisme et les besoins des populations, ne vont pas mener à une action efficace. En outre, il faut une mise en évidence et une argumentation plus claire sur les bienfaits de l'alphabétisme et les coûts de l'analphabétisme dans les différents secteurs pour convaincre les décideurs d'investir dans l'alphabétisation, de changer concrètement de politique et de mettre l'alphabétisation au centre des plans éducatifs et des efforts de développement. Étant effectuée par des acteurs multiples, la mise en œuvre de l'alphabétisation des adultes est souvent très dispersée. Cela exige donc une approche beaucoup plus synchronisée et stratégique.

Stratégie

- (1) Un effort de **plaidoyer** on a much bigger scale, carefully tailored to various target groups, purposes and contexts, based on the right to education, the right to development, the essential need for literacy in today's knowledge-based societies, and the fundamental value of literacy as an enabling skill for further learning opportunities in the framework of lifelong learning, social inclusion, employment and health. Advocacy will aim to influence public policy, harness new resources and foster ownership.

Actions recommandées

- (a) développer une stratégie de communication afin de promouvoir l'alphabétisation et réunir une équipe de différentes parties prenantes à tous les niveaux du plaidoyer - national, régional, global - tout en profitant du cadre d'action de la Décennie ;
- (b) identifier, articuler et diffuser des messages clés, des études de cas et des données solides pour des publics spécifiques, y compris les décideurs, les députés, le secteur privé, les communautés et d'autres ;
- (c) stimuler/catalyser l'intérêt des médias pour l'alphabétisation et renforcer le plaidoyer grâce à des activités de communication novatrices, y compris une utilisation accrue des TIC et multimédias ;
- (d) recourir à des témoignages d'apprenants pour le plaidoyer et encourager les communautés et les apprenants de s'associer à des initiatives de plaidoyer car les apprenants sont de très bons avocats pour leur propre cause ;
- (e) identifier des célébrités et des ambassadeurs de bonne volonté en tant que champions pour la cause de l'alphabétisation et de la DNUA, et collaborer avec eux, notamment avec l'ambassadrice honoraire pour la DNUA et l'envoyée spéciale de l'UNESCO pour l'alphabétisation au service du développement ;
- (f) faire appel à des instances, conférences et initiatives nationales et internationales pertinentes pour des actions de plaidoyer en faveur de l'alphabétisation (événements dans le cadre de l'EPT, CONFINTEA VI, la Semaine mondiale d'action sur l'EPT, la Journée internationale de l'alphabétisation, etc.) ;
- (g) promouvoir l'alphabétisation dans le cadre de l'initiative " One UN " pour inviter d'autres organisations des Nations Unies à contribuer au plaidoyer dans le cadre de leurs domaines d'action respectifs et de la planification en commun, comme par exemple à travers les Plans-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) ;

- (h) renforcer le plaidoyer sur les bénéfices de l'alphabétisation afin de stimuler la demande et de motiver ceux ayant un niveau d'alphabétisme insuffisant pour participer aux programmes d'alphabétisation ;
- (i) collecter et diffuser des pratiques efficaces de plaidoyer, comme par exemple des techniques du marketing social.

Stratégie

(2) Formuler des politiques d'alphabétisation claires, constituant une partie intégrante des approches à l'échelle sectorielle, particulièrement au niveau national. L'alphabétisation devrait jouer un rôle central dans les plans du secteur de l'éducation et des stratégies nationales de développement ainsi que dans un contexte plus large, comme par exemple les OMD, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et les PNUAD. Les politiques doivent percevoir l'alphabétisation comme un continuum de compétences à acquérir et à maintenir d'une manière durable, dans un environnement lettré favorable, ainsi que comme une partie intégrale d'une éducation continue et de l'apprentissage tout au long de la vie, ce qui demande un engagement à long terme. Des politiques à elles seules ne sont pas suffisantes mais nécessitent des stratégies solides et des cadres législatifs pour une mise en œuvre efficace. Ces stratégies incluent d'assurer un cadre institutionnel effectif et des partenariats, un financement adéquat, la mise en place de cadres de référence et le contrôle de qualité, ainsi que la bonne gouvernance, la décentralisation et le suivi et l'évaluation.

Actions recommandées

Fournir des éléments probants pour la formulation des politiques :

- (a) établir un état des lieux des politiques, des stratégies de mise en œuvre, des cadres institutionnels et des pratiques en place au niveau des pays servant de base à des politiques ciblées ;
- (b) fournir un soutien à l'élaboration et à la formulation ainsi qu'à l'amélioration des politiques par le renforcement des capacités, la mise à disposition de données pertinentes concernant les niveaux d'alphabétisme et les besoins d'alphabétisation, la mise en œuvre des programmes et par la mise à disposition d'éléments probants provenant des pratiques efficaces et de notes d'orientation ;
- (c) diffuser des pratiques efficaces dans le domaine de la formulation des politiques.

Formuler des politiques claires et ciblées :

- (d) mettre en place des politiques et stratégies pertinentes et fortes, intégrées dans une approche sectorielle du système d'éducation et consolidées par un cadre législatif, et des ressources appropriées pour le développement, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes au niveau national ;
- (e) assurer que des politiques nationales reflètent et profitent réellement des cadres internationaux de planification et de politique, comme les PNUAD et les DSRP ;
- (f) développer des politiques et stratégies qui garantissent que les groupes prioritaires comme les femmes et les filles, les jeunes ainsi que les populations vivant en milieu rural soient suffisamment pris en considération ;
- (g) inclure des approches multilingues ainsi que des mesures pour enrichir l'environnement lettré dans la formulation des politiques d'alphabétisation ;
- (h) promouvoir de meilleures synergies entre l'éducation non-formelle et l'éducation formelle en renforçant les initiatives telles que les programmes d'équivalences, etc. ;
- (i) renforcer les cadres institutionnels pour la gestion et la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation ;
- (j) assurer la responsabilisation à tous les niveaux, en mettant en place des systèmes de suivi et d'évaluation des programmes par rapport aux résultats et à l'analyse des coûts et rendements.

Responsabilités de la formulation des politiques :

- (k) renforcer le rôle du gouvernement dans les domaines de l'action normative, du contrôle de qualité, du financement, de la gouvernance, du suivi et de l'évaluation et de la mise en place des indices de référence ;
- (l) renforcer la collaboration interministérielle et les partenariats dans le domaine de l'alphabétisation et de l'ENF, qui relèvent souvent de plusieurs ministères, et faire en sorte que l'alphabétisation fait également partie de la formulation des politiques d'autres ministères pertinents ;
- (m) favoriser la bonne gouvernance et la décentralisation en appuyant et renforçant la mise en œuvre au niveau local ;
- (n) associer la société civile, les communautés et les apprenants à la formulation des politiques.

Stratégie

- (3) Améliorer la mesure, l'évaluation et le suivi** de l'alphabétisation pour fournir aux décideurs, aux planificateurs et aux directeurs des programmes des données actuelles, valides et fiables sur les niveaux d'alphabétisme, ainsi que les informations nécessaires sur la performance du système pour prendre des décisions politiques en connaissance de cause, suivre et évaluer la mise en œuvre des plans nationaux d'alphabétisation et d'autres activités liées au développement au sein du sous-secteur non formel de l'éducation (ENF), et fournir des informations sur les résultats et bénéfices des programmes pour mobiliser l'engagement politique et des moyens supplémentaires.

Actions recommandées

Collecter et disséminer des données valides :

- (a) fournir des éléments probants étayés par des données pertinentes, fiables et valides en poursuivant le développement et la mise en œuvre de systèmes d'évaluation des niveaux d'alphabétisme de la population au niveau des pays basés sur des méthodologies d'évaluation internationales, telles que le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP), le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), etc. et des enquêtes nationales ;
- (b) favoriser des enquêtes auprès des ménages pour analyser les niveaux ainsi que les pratiques et l'usage d'alphabétisme. Si nécessaire, prendre en considération d'autres domaines, comme par exemple un inventaire de l'environnement lettré ;
- (c) investir dans des analyses de situation pour identifier les besoins spécifiques autant que la demande de programmes d'alphabétisation ;
- (d) générer, analyser et interpréter des données selon les objectifs et besoins des bénéficiaires et en coopération avec ces derniers, à tous les niveaux ;
- (e) assurer l'utilisation des données en produisant des rapports qui sont faciles à lire et qui correspondent aux besoins d'information des bénéficiaires ;
- (f) faciliter la coopération intergouvernementale dans le domaine de l'évaluation au niveau régional pour collecter des données régionales existantes, pour promouvoir l'usage d'enquêtes directes et de plans stratégiques et fournir de l'assistance technique aux pays de la région qui souhaitent améliorer leurs systèmes d'information ;
- (g) aider les pays à mettre en place des systèmes d'information et de management pour l'éducation non formelle, y compris l'alphabétisation des jeunes et des adultes.

Suivre et évaluer des programmes d'alphabétisation :

- (h) améliorer l'évaluation des programmes, notamment la conception de méthodologies types ;
- (i) évaluer les programmes par rapport à leur efficacité (résultats de l'apprentissage) ;
- (j) encourager la réalisation d'études d'impact basées sur des enquêtes directes afin d'évaluer l'utilisation et l'efficacité des programmes ;
- (k) promouvoir le développement et l'utilisation des indices de référence basés sur une analyse des critères clés pour des programmes efficaces.

Stratégie

- (4) Établir des partenariats et alliances plus solides et stratégiques** aux niveaux national, régional et global, reposant sur une conception commune de la valeur de l'alphabétisation, sur l'appui mutuel et sur l'avantage comparatif de chaque partenaire.

Actions recommandées

- (a) identifier des parties prenantes et partenaires dans le domaine de l'alphabétisation à tous les niveaux, leurs rôles et responsabilités actuels ainsi que leurs nouveaux rôles potentiels et actuellement inexploités ;
- (b) appuyer la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et Nord-Sud-Sud ;
- (c) encourager les échanges d'expériences et d'expertise parmi les pays, surtout au niveau régional, car les réseaux régionaux et interrégionaux sont particulièrement favorables à l'apprentissage mutuel ;
- (d) faciliter une meilleure coopération entre les parties prenantes au niveau national (institutions nationales, entités gouvernementales, députés, secteur privé, associations de volontaires et organisations de la société civile) et renforcer des partenariats régionaux et locaux pour la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation ;
- (e) développer davantage les partenariats avec les universités et les centres de recherche actifs dans le domaine de l'alphabétisation afin de mettre à disposition des éléments probants pour le développement futur ;
- (f) créer des réseaux avec des partenaires du secteur privé pour générer une coopération en faveur de l'alphabétisation au niveau mondial ;
- (g) organiser des consultations régulières des principaux partenaires de la DNUA afin d'examiner la mise en œuvre du cadre stratégique.

Objectif B : Renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation

Défi

Les programmes d'alphabétisation laissent souvent à désirer du point de vue de leur qualité, de leur pertinence et de leur capacité ainsi qu'en matière d'organisation et de gestion, ce qui limite leur impact sur le progrès de l'alphabétisation. Les formateurs/éducateurs, élément clé de la mise en œuvre de qualité, sont souvent mal formés, possèdent un statut assez bas et reçoivent des salaires inappropriés. D'autres éléments, également nécessaires pour une mise en œuvre réussie des programmes d'alphabétisation, ne reçoivent pas assez d'attention, à savoir : (a) fonder les programmes sur des expériences réussies; (b) renforcer les capacités au niveau des institutions ainsi qu'au niveau des programmes, et (c) veiller à ce que les compétences acquises soient utilisées et durables. Un manque d'attention aux besoins et aux caractéristiques des communautés et des groupes prioritaires tels que les filles et les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, mine la pertinence des programmes. Une programmation insuffisamment basée sur les demandes et besoins des publics-cible empêche que les résultats d'apprentissage aident à l'amélioration des conditions de vie des apprenants (programmes portant notamment sur l'acquisition des compétences vitales, la santé, les activités génératrices de revenu, la citoyenneté, etc.).

Stratégie

- (I) Accroître l'échelle et améliorer la qualité de la mise en œuvre des programmes,** tout en adaptant les systèmes et structures de gestion, les méthodes pédagogiques et les matériels pour faire face à la diversité des contextes et des besoins. Les connaissances et expériences d'apprentissage antérieurement acquises par les apprenants devraient être prises en considération. Des opportunités de formation supplémentaires, y compris des opportunités de l'apprentissage continu et d'autres opportunités d'apprentissage pour pouvoir répondre aux besoins en constante évolution ainsi qu'aux nouvelles demandes d'alphabétisme, devraient être proposées dans une perspective d'un apprentissage tout au long de la vie.

Actions recommandées

Améliorer la qualité des programmes :

- (a) promouvoir la collaboration entre toutes les parties prenantes, à savoir des ministères responsables, des ONG, des fondations privées et autres en vue d'une exécution coordonnée des programmes ;

- (b) promouvoir la participation des communautés, à travers des processus de planification et de gestion décentralisés, et accompagnés d'un renforcement des capacités ;
- (c) promouvoir la gestion flexible et novatrice des ressources humaines pour la mise en œuvre des programmes, en adoptant une approche intersectorielle et en faisant appel, par exemple, au personnel d'extension au milieu rural, aux employés dans le secteur de la santé, aux étudiants universitaires, à des volontaires, etc. ;
- (d) développer des mécanismes et standards pour assurer la qualité des programmes d'alphabétisation au niveau national ;
- (e) mettre en place une certification des résultats de l'apprentissage et reconnaître les expériences d'apprentissage acquises antérieurement.

Apprendre des pratiques efficaces :

- (f) recueillir et diffuser des informations sur des pratiques efficaces d'alphabétisation, y compris des méthodes d'enseignement, pédagogies et approches novatrices et efficaces, et favoriser l'usage de ces informations et leur application ;
- (g) analyser des pratiques d'alphabétisation pour identifier les facteurs qui rendent un programme efficace et profiter des leçons tirées pour la formulation des politiques et stratégies, et prendre en considération la mise en place ou la révision des indices de référence pour les programmes d'alphabétisation des jeunes et des adultes ;
- (h) favoriser l'échange des connaissances sur les programmes efficaces pour adapter et appliquer ces pratiques dans d'autres contextes ;
- (i) fournir des conseils pour développer et planifier des programmes d'alphabétisation de qualité ainsi que des méthodes d'enseignement et des matériels spécifiquement adaptés aux groupes-cibles, sur la base d'une analyse d'une grande variété de pratiques d'alphabétisation observées dans le monde entier ;
- (j) investir dans la mise à l'échelle de programmes efficaces.

Adapter le contenu et la mise en œuvre :

- (k) identifier les groupes les plus nécessiteux afin de mieux cibler les interventions d'alphabétisation et de faciliter l'accès pour ces groupes prioritaires ;
- (l) promouvoir des curriculums modulaires et flexibles qui peuvent être ajustés suivant les besoins et contextes changeants ;

- (m) promouvoir des approches multilingues dans l'alphabétisation en utilisant la langue maternelle, ou la langue première des apprenants, comme langue d'enseignement et comme base d'apprentissage de langues nationales et internationales et d'alphabétisation dans ces langues ;
- (n) encourager les programmes ciblés ayant prouvé leur efficacité, comme par exemple l'alphabétisation familiale et l'apprentissage intergénérationnel, l'alphabétisation pour l'autosuffisance économique, l'alphabétisation pour la santé et l'alphabétisation pour le développement rural, et d'autres ;
- (o) explorer divers modes d'apprentissage pour accroître l'accès de groupes prioritaires et pour assurer des interventions de haute qualité, par exemple peer-to-peer, l'alphabétisation familiale ou des approches utilisant des volontaires ;
- (p) intégrer une composante d'alphabétisation dans le cadre d'autres programmes de développement, d'apprentissage, ou dans des activités culturelles, et intégrer l'apprentissage de compétences pratiques et productives dans les programmes d'alphabétisation ;
- (q) favoriser le développement progressif des compétences d'alphabétisme, y compris à travers la formation professionnelle ;
- (r) promouvoir, améliorer et développer des méthodes d'apprentissage de la numératie, considérée comme un domaine lié à l'alphabétisation mais nécessitant des approches pédagogiques distinctes ;
- (s) encourager l'usage novateur et approprié des nouvelles technologies d'information dans les programmes d'alphabétisation, particulièrement pour atteindre les groupes ayant des besoins spécifiques et vivant dans des zones difficiles d'accès ;
- (t) utiliser des stimulants pour motiver les apprenants en circonstances difficiles (pauvreté, isolement, handicap physique, peur de stigmatisation, etc.) d'assister aux cours et de les compléter, par exemple grâce à des programmes d'apprentissage à distance, l'apprentissage intergénérationnel, des programmes d'alphabétisation sur le lieu du travail, voire des rations de nourriture, des lunettes de lecture, etc.

Stratégie

- (2) **Enrichir les environnements lettrés** pour permettre l'usage des compétences nouvellement acquises, pour fournir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie, pour faciliter l'accès au savoir et finalement pour placer l'usage de

l'alphabétisme dans un contexte significatif. Les environnements lettrés devraient correspondre aux contextes et donc englober des langues, cultures et formes d'expression diverses, y compris des traditions orales. Ils devraient refléter les besoins différents et changeants à tous les niveaux d'alphabétisme afin d'encourager la formation continue.

Actions recommandées

Comprendre et analyser des environnements lettrés :

- (a) analyser les multiples dimensions des pratiques d'alphabétisme, en particulier les environnements lettrés, et déterminer comment enrichir ces pratiques ;
- (b) recueillir des pratiques efficaces d'enrichissement de l'environnement lettré et les faire connaître ;
- (c) appuyer des recherches sur les approches les plus appropriées pour développer des environnements lettrés ainsi que des formats pour promouvoir l'usage de l'alphabétisme ;
- (d) élaborer des principes directeurs pour améliorer les environnements lettrés et établir des notes d'orientation pour appuyer le développement de politiques nationales appropriées et la conception des programmes.

Étendre des environnements lettrés stimulants :

- (e) recourir à des traditions et expressions orales et favoriser la diversité des contextes et des savoirs culturels ;
- (f) promouvoir l'accès à des matériels de qualité qui correspondent aux intérêts des apprenants et néo-alphabétisés et inclure ces derniers dans le développement des matériels ;
- (g) renforcer le rôle des initiatives locales, notamment des bibliothèques locales et des Centres d'apprentissage communautaires (CAC), grâce au renforcement des capacités du personnel et grâce à la promotion des bibliothèques mobiles autant que des campagnes de lecture dans les écoles et communautés ;
- (h) promouvoir des stratégies mutuellement bénéfiques pour l'utilisation de l'alphabétisme entre les familles, les écoles et la communauté, et entre les approches formelles et non formelles de l'alphabétisation ;
- (i) promouvoir des auteurs et écrivains locaux, notamment ceux écrivant dans des langues locales, pour soutenir l'approche multilingue, et appuyer la publication et distribution de matériels locaux de qualité ;
- (j) promouvoir l'utilisation des multimédias, y compris les TIC, comme un moyen de réduire les coûts de publication et de diffusion du matériel.

Stratégie

- (3) Un **renforcement des capacités dans tous les aspects et à tous les niveaux de l'alphabétisation**, soutenu par de nombreux partenaires et avec une composante importante de formation des formateurs et des stratégies de renforcement des capacités entièrement intégrées dans la planification de l'alphabétisation et financées par le budget principal, va assurer des investissements à long terme en faveur de l'alphabétisation, partie intégrale de l'apprentissage tout au long de la vie.

Actions recommandées

Investir dans le renforcement des capacités :

- (a) identifier des capacités et besoins existants et élaborer des stratégies compréhensives pour le renforcement des capacités à tous les niveaux, comme une contribution considérable à un investissement à long terme dans des programmes d'alphabétisation ;
- (b) accorder une attention particulière aux formateurs/éducateurs, investir dans leur formation et promouvoir la professionnalisation et une rémunération appropriée ;
- (c) investir dans le renforcement des capacités des gouvernements et de la société civile dans le domaine du suivi et de l'évaluation des programmes d'alphabétisation, en adressant non seulement l'évaluation des niveaux d'alphabétisme mais également de l'impact de l'alphabétisation sur le développement dans un sens plus large, pour établir des dossiers nationaux sur la question de l'alphabétisation ;
- (d) effectuer des programmes de renforcement des capacités en commun pour les ministères et les Organisations de la société civile (OSC), et donc mettre en place des coopérations entre ces acteurs ;
- (e) développer les capacités des partenaires de secteurs variés (universités, secteur privé, associations communautaires, etc.) pour soutenir leur engagement dans l'alphabétisation ;
- (f) collaborer avec les universités pour garantir que des cours de développement professionnel soient mis à la disposition des formateurs, superviseurs, gestionnaires et planificateurs et d'autres acteurs dans le domaine de l'alphabétisation à tous les niveaux ;

Renforcer les capacités dans les multiples domaines de l'alphabétisation:

- (g) appuyer le renforcement des capacités institutionnelles du ministère en charge de l'alphabétisation et d'autres ministères compétents dans les domaines de la formulation des politiques, de la planification de l'éducation, de la simulation des

- politiques, des projections de ressources, de la gestion sectorielle, de la coopération pour la planification en commun et de la coordination des donateurs, etc. ;
- (h) renforcer les capacités en mettant en place des systèmes d'information pour l'éducation non formelle, et fournissant donc des informations sur la mise en œuvre de l'éducation non formelle et des programmes d'alphabétisation, et améliorer leur gestion et coordination ;
 - (i) développer des capacités et partenariats à tous les niveaux pour pouvoir évaluer les taux d'alphabétisme, tout en prenant en considération l'idée d'un continuum d'apprentissages et non pas d'une dichotomie alphabète/analphabète, pour révéler toute l'ampleur du défi de l'alphabétisation ;
 - (j) renforcer les capacités de plaider aux niveaux national et local ;
 - (k) collaborer avec des éditeurs de livres et de journaux, comme avec des agences gouvernementales, des ONG et des producteurs du multimédia afin de renforcer leurs capacités de produire des matériels appropriés et d'assurer les capacités d'une large distribution, notamment dans des communautés en milieu rural ;
 - (l) soutenir le renforcement des capacités pour le développement du matériel au niveau local afin d'assurer la pertinence des programmes d'alphabétisation ;
 - (m) renforcer des capacités de recherche à tous les niveaux et promouvoir la mise en réseaux entre les pays (Sud-Sud, Nord-Sud, Sud-Nord) ainsi d'établir des partenariats entre les chercheurs et tous ceux qui sont actifs dans le domaine de l'alphabétisation.

Stratégie

- (4) Renforcer la **recherche** pour fournir des données valides sur des éléments probants qui contribuent au plaidoyer, à l'élaboration des politiques et à l'amélioration de la qualité des programmes. La recherche et le développement sont inextricablement liés et les recherches doivent informer le changement. L'accent de la recherche doit clairement être mis sur les objectifs clés compte tenu de ce qui reste à atteindre, pour qui et pourquoi dans une certaine période donnée.

Actions recommandées

Recueillir et utiliser des données de recherches :

- (a) identifier les lacunes de la recherche et faciliter des recherches pertinentes, notamment des actions-recherches sur des questions liées aux politiques d'alphabétisation, à la qualité du contenu et de la mise en œuvre des

programmes, y compris des méthodes et approches d'enseignement et d'apprentissage ainsi que des études thématiques pertinentes, etc. ; et formuler des politiques en connaissance de cause et pour mieux suivre et améliorer la mise en œuvre des programmes, et déterminer ainsi aussi les domaines prioritaires pour la recherche future ;

- (b) développer des méthodes appropriées pour étudier les dimensions multiples de l'alphabétisation : analyses de situation, enquêtes auprès des ménages, études et évaluation des besoins, études de cas, évaluation formative et des résultats de l'apprentissage, études d'impacts, recherches ciblées sur des questions de politique, action-recherches, etc. ;
- (c) faire un état des lieux de toutes les données et de tous les résultats de recherche disponibles et diffuser ces informations dans des formats appropriés et illustrés par des études de cas, focalisant sur des messages clés pour les divers publics ;
- (d) mettre des résultats de recherche accessibles pour un usage pratique, en les adaptant aux différents publics-cibles.

Favoriser des réseaux de recherche et des partenariats :

- (e) encourager les partenariats, la coopération et l'échange d'expériences entre des universités et des institutions de recherche afin de renforcer mutuellement les capacités dans la conception et les méthodes de recherche et soutenir les jeunes chercheurs dans leur travail ;
- (f) développer davantage un réseau d'universités et de chercheurs actifs dans le domaine de l'alphabétisation et fournir une plate-forme pour partager les données de recherche existantes sur l'alphabétisation des jeunes et des adultes et l'éducation non formelle ;
- (g) soutenir des projets de recherche conjoints Nord-Sud et Sud-Sud ;
- (h) mettre en place et renforcer des programmes d'action-recherche en commun entre les ONG, les institutions de recherche et les fondations privées ;
- (i) coopérer avec des institutions potentiellement favorables au financement de la recherche (par exemple des trusts, des conseils de recherche, des gouvernements départementaux, des donateurs) pour identifier et allouer un appui financier en faveur des thématiques prioritaires de la recherche dans le cadre de la DNUA.

Objectif C : Mobiliser de nouvelles ressources pour l'alphabétisation

Défi

L'insuffisance des ressources allouées à l'alphabétisation étant un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de la Décennie, il est urgent de remédier à ce problème et de faire en sorte que les gouvernements nationaux et les donateurs mettent à disposition des moyens beaucoup plus importants. Souvent, le financement de l'alphabétisation des adultes joue un rôle mineur comparé aux fonds attribués à l'éducation formelle en général et plus particulièrement à l'enseignement primaire. Comme l'alphabétisation des jeunes et des adultes ne figure pas parmi les priorités du secteur de l'éducation, les ressources allouées à l'alphabétisation par les gouvernements sont insuffisantes et la responsabilité souvent transférée à d'autres acteurs, comme par exemple la société civile. Tandis que le financement du système scolaire est assuré par un ou plusieurs ministères responsables, la responsabilité du financement de l'alphabétisation des jeunes et des adultes est parfois dispersée ou floue. De plus, dans certaines instances aux niveaux national autant qu'international il y a peu ou pas de reconnaissance de l'importance de l'alphabétisation et de son impact social et économique, ce qui mène à une négligence de l'alphabétisation dans la planification des budgets nationaux et de l'aide internationale.

Stratégie

- (1) **Encourager les gouvernements nationaux à accroître les ressources allouées** à l'alphabétisation des jeunes et des adultes et à assurer que l'alphabétisation soit prise en compte dans le processus général de financement.

Actions recommandées

Renforcer l'engagement politique :

- (a) promouvoir des cadres législatifs puissants pour consolider des allocations financières adéquates ;
- (b) collaborer étroitement avec les ministères des Finances afin d'attirer l'attention sur le fait que les investissements à long terme dans l'alphabétisation devraient être une partie intégrante des budgets principaux pertinents ;
- (c) renforcer les initiatives de la société civile visant à amener les gouvernements nationaux à investir davantage dans l'alphabétisation ;
- (d) dans une approche multi-secteur (alphabétisation et santé, alphabétisation et emploi, etc.) essayer de réunir toutes les sources de financement en faveur de l'alphabétisation dans le cadre de la planification nationale afin d'accroître les

résultats et essayer d'attirer des sources de financement supplémentaires/complémentaires ;

- (e) tenter d'obtenir que l'on s'engage clairement à inclure les investissements consacrés à l'alphabétisation des adultes dans des approches à l'échelle sectorielle, dans les DSRP, PNUAD, et autres cadres de planification nationaux.

Investir dans des efforts d'alphabétisation de manière efficace :

- (f) étudier soigneusement les besoins et recourir à des méthodes de simulation des politiques et de projections des ressources afin de déterminer correctement ce qui est nécessaire en termes d'investissement et qui doit figurer dans le budget central de l'éducation nationale ;
- (g) au niveau national, allouer des ressources en fonction des besoins prioritaires, comme par exemple les besoins identifiés par les communautés locales et ceux des groupes-cibles spécifiques ;
- (h) au niveau national, allouer des ressources en fonction des résultats et de l'efficacité ; mettre en place des mécanismes d'évaluation solides pour assurer la responsabilisation à tous les niveaux.

Identifier des mécanismes de financement supplémentaires :

- (i) mobiliser des fonds aux niveaux national, provincial, municipal et communal ;
- (j) promouvoir des moyens de financement initiés par des entités et communautés locales comme importantes sources de financement supplémentaires ;
- (k) établir de solides partenariats public-privé pour l'alphabétisation.

Stratégie

- (2) Encourager les organisations bilatérales et multilatérales ainsi que les donateurs privés à financer des activités d'alphabétisation** et à reconnaître l'impact social et économique de l'alphabétisation.

Actions recommandées

- (a) sensibiliser les donateurs bilatéraux et multilatéraux pour que l'alphabétisation figure parmi leurs priorités ;
- (b) explorer davantage et profiter des mécanismes de financement existants et pertinents dans le domaine de l'alphabétisation aux niveaux régional (par exemple, fonds de la Commission européenne) et international ;

- (c) s'efforcer d'obtenir un engagement clair en faveur d'investissements pour l'alphabétisation dans le cadre de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée (IMOA) et d'autres formes d'aide destinées à réduire la pauvreté, basées sur des plans nationaux de développement ;
- (d) utiliser le Fonds de la DNUA nouvellement créé pour promouvoir l'alphabétisation dans le monde, et faire appel aux contributions d'organismes bilatéraux et multilatéraux, d'États membres et de donateurs privés ;
- (e) encourager des contributions aux programmes d'alphabétisation sous forme de prestations en nature, comme par exemple des ressources humaines, de l'expertise et du matériel, etc. ;
- (f) adapter des demandes d'appui financier aux intérêts et priorités spécifiques des donateurs potentiels.

Stratégie

(3) Développer de nouveaux modèles et compiler des éléments probants sur les coûts des programmes d'alphabétisation

Actions recommandées

- (a) concevoir et entreprendre des actions-recherches collaboratives sur les coûts des programmes d'alphabétisation, et le coût d'opportunité de l'analphabétisme ;
- (b) fournir des éléments probants sur les coûts et bénéfices des programmes d'alphabétisation efficaces ainsi que sur les coûts de l'analphabétisme aux gouvernements nationaux, aux organisations internationales et aux donateurs ;
- (c) développer des modèles de projections financières pour l'investissement dans l'éducation primaire et l'alphabétisation des jeunes et des adultes afin d'atteindre les objectifs politiques nationaux autant que les objectifs de l'EPT.

Responsabilités des partenaires

Une promotion de l'alphabétisation efficace dépend des efforts d'une grande variété de partenaires, et les stratégies et actions détaillées dans la section précédente vont ainsi être mises en œuvre par de nombreuses institutions et organisations très diverses. Comme la promotion de l'alphabétisation est multidimensionnelle, chaque catégorie de partenaires contribuera à un grand nombre d'actions mentionnées ci-dessus mais aura cependant des responsabilités **majeures** seulement pour quelques-unes. Cette section

présente brièvement comment ces responsabilités pourraient être distribuées. Afin d'éviter des répétitions avec des sections précédentes, le fait de ne pas mentionner une stratégie ou une action particulière ne sous-entend pas qu'un partenaire donné n'y contribue pas ou ne le fera pas dans le futur.

Tous les partenaires devraient œuvrer à promouvoir des **partenariats plus forts et plus stratégiques**, avec l'engagement de chaque partenaire d'identifier d'une manière proactive les domaines partagés avec d'autres partenaires et de travailler d'une manière complémentaire et en s'appuyant mutuellement.

- **Les gouvernements nationaux**, par l'intermédiaire de leurs services centraux et décentralisés, vont être actifs dans tous les domaines de l'alphabétisation, mais auront la responsabilité principale pour la **formulation des politiques**. Les politiques demandent des stratégies solides autant qu'une consolidation législative pour une mise en œuvre efficace. Ces stratégies assurent que des **cadres institutionnels efficaces** soient mis en place, que des mécanismes de **mise en œuvre** solides existent et que le travail des différents partenaires soit bien coordonné. À travers les budgets nationaux, les gouvernements ont également le rôle principal à jouer en ce qui concerne le **financement** de l'alphabétisation, et ils doivent mettre en place des **cadres de référence** et **coordonner** la mise en œuvre, tout en en assurant une bonne gouvernance, une mise en œuvre et des résultats de qualité ainsi que le **suivi** et **l'évaluation**. De plus, en tant qu'**employeurs**, les gouvernements peuvent accroître l'échelle à laquelle les programmes d'alphabétisation sont mis en œuvre, s'assurer de leur pertinence et donner un bon exemple de responsabilité institutionnelle.
- **Les organisations et réseaux de la société civile** jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des programmes sur le terrain aussi bien au niveau national que global. Les organisations de la société civile ont la responsabilité d'améliorer la **qualité des programmes**, grâce à l'innovation, au renforcement des capacités et à l'enrichissement créatif des environnements lettrés, tout en liant les programmes d'alphabétisation à d'autres opportunités d'apprentissage et programmes de développement et en répondant à des demandes d'alphabétisation et de compétences en constante évolution. Les organisations de la société civile jouent aussi un rôle particulier dans le domaine du **plaidoyer** pour l'alphabétisation. Ils peuvent indiquer des besoins et lacunes dans la distribution de l'offre et l'efficacité des programmes et utiliser leur expérience pour **informer les politiques** d'alphabétisation.
- **Les universités et instituts de recherche** vont soutenir les objectifs de la DNUA et l'avancement de l'alphabétisation en menant surtout des **activités de recherche**

focalisées. Ceci inclut l'établissement d'un état des lieux des lacunes d'information, l'identification des besoins d'information prioritaires et la génération des données et résultats de recherche solides pour éclairer la prise de décision des politiques, la planification et la mise en œuvre des programmes ainsi que le plaidoyer. **La dissémination d'informations** et **l'échange du savoir** renforcés seront une autre contribution importante. Les universités et instituts de recherche vont jouer un rôle significatif dans le **développement des capacités**, non seulement dans le domaine de la recherche mais également dans la formation des formateurs et d'autre personnel de l'alphabétisation. De plus, des étudiants universitaires peuvent s'engager en tant que bénévoles pour appuyer les programmes d'alphabétisation.

- Le **secteur privé** peut surtout mettre à disposition son expertise pour le **développement des capacités** et peut souvent proposer des **fonds complémentaires** et des contributions en termes de personnel et de matériel. En mettant à disposition des programmes d'alphabétisation sur le lieu de travail, liés aux besoins spécifiques des employés et employeurs, des entreprises privées peuvent contribuer de manière significative à accroître **l'échelle** de la distribution de l'alphabétisation. Finalement, les résultats et des activités de plaidoyer donnent de la visibilité à cette preuve de **responsabilité sociale** des entreprises privées.
- **Des agences de développement bilatérales** ont deux rôles particuliers à jouer. Premièrement, ils mettent à disposition des **ressources de financement externe** importantes pour l'alphabétisation, en soutenant les gouvernements aussi bien que les efforts de la société civile. Deuxièmement, ils peuvent influencer les **agendas internationaux d'aide au développement** pour que l'alphabétisation reçoive plus d'attention et soit, en tant que composante intégrante, mieux intégrée dans d'autres objectifs de développement. À cet égard, un engagement explicite devrait être pris pour inclure des investissements pour l'alphabétisation des jeunes et des adultes dans l'initiative de mise en œuvre accélérée et d'autres cadres d'aide au développement pour la réduction de la pauvreté.
- **Des organisations régionales et agences de développement internationales** vont servir de plateformes pour l'échange et la **dissémination d'informations** sur les politiques et pratiques d'alphabétisation et vont soutenir de manière conséquente les efforts de développement des capacités. Améliorer la qualité des programmes en assurant le **suivi** et **l'évaluation** au niveau régional est en outre un rôle important à ce niveau.
- Le **système des Nations Unies** sert de réseau pour **attirer l'attention**, au niveau mondial, sur l'urgence de s'attaquer au défi énorme de l'alphabétisation et pour assurer un **plaidoyer** continu en faveur des bénéficiaires de l'alphabétisation. Il sert aussi de plate-forme pour **disséminer des informations** et résultats. Tous les forums,

conférences et initiatives nationales et internationales, devraient être utilisés pour le plaidoyer en faveur de l'alphabétisation. Grâce aux mécanismes des Nations Unies au niveau des pays, de meilleures synergies et des **partenariats plus efficaces** seront générés. L'alphabétisation devrait être prise en compte dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et dans les Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). De plus, chaque organisation des Nations Unies concernée devrait promouvoir l'alphabétisation dans le cadre de son propre mandat et plan de travail. L'**UNESCO**, en tant que coordinatrice de la DNUA, va continuer à stimuler et catalyser les activités de la Décennie et les efforts d'alphabétisation au-delà 2012. Plus particulièrement, l'Initiative pour l'alphabétisation LIFE continuera à servir de mécanisme clé pour la mise en œuvre de la Décennie en promouvant l'action au niveau des pays. Le rôle de l'UNESCO est détaillé davantage dans la section suivante " Coordination de la Décennie ".

- En ce qui concerne les contributions à la DNUA dans le contexte de ce cadre stratégique, **tous les partenaires** vont identifier des domaines d'intervention et développer leurs propres **plans de travail et calendriers** basés sur leurs mandats respectifs. Ces plans devraient être partagés avec l'UNESCO pour permettre de créer des synergies et de favoriser les collaborations ainsi que pour pouvoir établir régulièrement un état des lieux des initiatives en cours dans le domaine de l'alphabétisation. Les partenaires vont de plus assumer la responsabilité de **suivre et évaluer** leurs actions de manière continue et d'en rendre compte dans le cadre du rapport régulier à l'Assemblée générale des Nations Unies sur la mise en œuvre de la Décennie.

Stratégies régionales

Les stratégies et mesures recommandées présentées ci-dessus valent au niveau global et donc, d'une façon générale, pour toutes les régions. Elles incluent déjà les priorités reconnues communes à toutes les régions d'après les résultats des Conférences régionales à l'appui de l'alphabétisation dans le monde (2007-2008), les analyses régionales de l'avancement de l'EPT et les rapports d'avancement régionaux sur l'alphabétisation que l'on a demandé d'établir pour l'examen de la DNUA à mi-parcours (2008), les rapports des réunions régionales de LIFE, dans les stratégies de soutien régionales, le document " Plateforme Stratégique de Mapuot - LIFE " et les rapports nationaux et régionaux sur l'éducation des adultes qui ont été produits dans le cadre du processus préparatif à CONFINTEA VI.

Les préoccupations stratégiques régionales suivantes correspondent à des priorités précises pour chacun des trois objectifs stratégiques, en plus des stratégies globales présentées plus haut. En d'autres termes, les considérations qui suivent partent du principe que chaque région adoptera les stratégies globales à son propre niveau, et le fera en tenant compte des grandes orientations, des priorités et des préoccupations stratégiques indiquées ci-après.

Afrique

Même si l'alphabétisation ne suscite pas encore toute l'attention qu'elle mérite en Afrique, le progrès des années récentes est énorme : l'alphabétisation figure plus manifestement sur l'agenda politique ; le budget de l'éducation a augmenté et diverses compétences ont été transférées lors d'un processus de décentralisation. Ces nouvelles dynamiques ont été particulièrement renforcées grâce au rôle important joué par la société civile dans ce secteur clé du développement.

Cependant plus de 150 millions d'adultes, dont 60 % de femmes, sont totalement analphabètes. Le défi de l'alphabétisation est indissociable de problèmes tels que la pauvreté, la pandémie de VIH et les conflits. Sur 44 pays d'Afrique subsaharienne, 7 seulement ont un taux d'alphabétisme supérieur à 80 % chez les adultes, 18 pays un taux inférieur à 50 %, ou comptent plus de 10 millions d'analphabètes. Ces 18 pays qui font partie de l'initiative LIFE sont : le Bénin, le Burkina Faso, la République Centrafricaine, le Tchad, la République Démocratique du Congo, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, Madagascar, le Mali, le Mozambique, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et la Sierra Leone.

Cet analphabétisme tient au peu d'attention accordée à l'environnement lettré et au fait que l'on ne se soucie guère d'assurer une éducation aux divers groupes-cibles dans des contextes hétérogènes, comme par exemple des adultes qui ne sont jamais allés à l'école, des jeunes non scolarisés ou des jeunes et adultes qui ont fréquenté l'école primaire mais qui ont perdu tout ou partie des notions de lecture et d'écriture qu'ils y avaient acquises. Les efforts d'alphabétisation ne bénéficient que d'un minimum de ressources et sont rarement intégrés dans des politiques à l'échelle de l'ensemble du secteur de l'éducation et dans des programmes de développement intersectoriels. En outre, la durabilité des acquis de l'alphabétisation n'est pas assurée car très peu d'efforts sont faits pour mettre en place des environnements lettrés indispensables à l'usage de l'alphabétisme.

Les problèmes à affronter pour relever les défis de l'alphabétisation en Afrique sont les suivants :

Objectif A : Mobiliser un engagement plus résolu en faveur de l'alphabétisation

- Développer et mettre en œuvre des politiques et plans stratégiques globaux, diversifiés, intersectoriels et intégrés ainsi qu'une budgétisation adéquate, tout en veillant à ce que les parties prenantes et les communautés locales participent à la planification et à la mise en œuvre des politiques et programmes d'alphabétisation de qualité.
- Encourager au niveau local, régional et national des coalitions constituées de multiples partenariats, faire appel à l'État, à la société civile et au secteur privé ; et appuyer des partenariats qui sont déjà mis en place et promouvoir la création de nouveaux réseaux au niveau régional et sous-régional.

Objectif B : Renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation

- Assurer qu'une alphabétisation de qualité est au cœur du processus d'apprentissage tout au long de la vie et que les besoins des apprenants sont vraiment reflétés dans les programmes d'alphabétisation.
- Accorder une attention particulière aux considérations de genre et prendre des mesures en faveur de l'alphabétisation des filles et des femmes.
- Promouvoir les langues africaines dans tous les domaines de communication, surtout en mettant en œuvre des politiques multilingues qui reconnaissent concrètement le dynamisme des langues africaines et qui encouragent des compétences multilingues dans les langues officielles et nationales.
- Investir dans le développement des capacités à tous les niveaux en renforçant les centres nationaux et régionaux de formation.
- Soutenir des stratégies visant à reconnaître et professionnaliser les animateurs en améliorant leur statut, leur rémunération et leurs qualifications.
- Appuyer des universités et instituts de recherche africains actifs dans le domaine de l'alphabétisation et engagés dans les recherches de mises en œuvre et méthodologies.
- Former des équipes d'alphabétisation mobiles en milieu rural afin de promouvoir la demande de l'alphabétisation et de mettre en place des structures d'alphabétisation durables.
- Promouvoir l'utilisation des TIC dans la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation.

Objectif C : Mobiliser de nouvelles ressources pour l'alphabétisation

- Augmenter la part des crédits de l'éducation non formelle consacrés à l'alphabétisation à au moins 3 % dans le cadre du budget de l'éducation nationale.
- Intégrer d'autres sources de financement grâce à la coopération avec d'autres ministères et institutions de développement tout en suivant une approche multisectorielle.
- Renforcer les partenariats avec le secteur privé afin d'acquérir des ressources additionnelles.

États arabes

Dans les États arabes, le taux d'alphabétisme monte à 72 % ; on compte presque 60 millions d'adultes analphabètes, dont 66 % de filles et de femmes. Par rapport aux taux d'alphabétisme, il y a une disparité significative entre les pays de la région dans son ensemble, les problèmes d'analphabétisme étant les plus sérieux dans les pays les plus pauvres de la région et dans ceux affectés par des conflits armés. Les disparités se manifestent non seulement entre les genres mais également dans le fait que l'analphabétisme est beaucoup plus répandu dans des zones rurales où vit la plupart des populations pauvres. Même si les taux d'analphabétisme des jeunes et des adultes ont été considérablement réduits dans la région, ce qui témoigne d'un progrès important, les efforts doivent être renforcés notamment dans les six pays LIFE - l'Égypte, l'Irak, la Mauritanie, le Maroc, le Soudan et le Yémen - dans lesquels les taux d'analphabétisme et/ou le nombre absolu d'analphabètes adultes sont les plus élevés.

Les problèmes à affronter pour relever les défis de l'alphabétisation dans les États arabes sont les suivants :

Objectif A : Mobiliser un engagement plus résolu en faveur de l'alphabétisation

- Assurer un engagement politique plus sérieux aux niveaux national et local englobant l'appui législatif, institutionnel et financier, donc les préconditions pour les programmes d'alphabétisation réussis.
- Inscire l'alphabétisation dans un concept plus large qui englobe de plus les compétences nécessaires à jouer un rôle productif et actif dans la société, et qui ne se limite pas à savoir lire, écrire et compter ; et en même temps intégrer l'alphabétisation dans des stratégies de développement plus larges.

- Au-delà de l'alphabétisation initiale, la région devrait investir plus dans la durabilité et l'éducation continue, dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie.
- Mettre en place des mécanismes qui permettent une coordination efficace entre les gouvernements, les ONG et le secteur privé.
- Accorder la priorité aux enfants non scolarisés, aux jeunes et aux adultes dans les pays en conflit ou sortant d'un conflit.
- Réduire la reproduction de l'analphabétisme parmi les jeunes en favorisant la mise en place d'un cadre législatif pour rendre l'enseignement obligatoire ; en renforçant les mesures adoptées pour contrer l'échec scolaire ; et en améliorant les niveaux des résultats d'apprentissage dans l'éducation de base.
- Mettre en place une stratégie de sensibilisation efficace s'appuyant sur tous les types de média.
- Créer un groupe de travail régional afin de partager les expériences et les enseignements de l'alphabétisation et lancer de nouvelles idées.
- Renforcer les liens entre l'éducation formelle et non formelle dans un cadre national de qualification.

Objectif B : Renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation

- Prêter plus d'attention à la mise à l'échelle des programmes d'alphabétisation efficaces.
- Permettre aux filles et aux femmes d'apprendre à lire et à écrire, tant en milieu scolaire qu'en dehors. Dans ce contexte, les besoins d'alphabétisation des femmes vivant en milieu rural nécessitent une attention particulière, ce qui signifie qu'il convient d'adapter le contexte et les objectifs de l'alphabétisation à la situation et aux besoins des apprenants féminins.
- Produire des données fiables pour la mesure, le suivi et l'évaluation des programmes d'alphabétisation.
- Appuyer les programmes d'alphabétisation sur des actions-recherches bien conduites, non seulement pour comprendre les contextes et besoins spécifiques mais également pour tirer des enseignements de l'expérience acquise ou de programmes mis en œuvre ailleurs.
- Mobiliser des étudiants universitaires et des organisations de jeunes afin d'amplifier le rayon d'action des programmes d'alphabétisation.

- Accorder la priorité au renforcement des capacités concernant tous les aspects d'une mise en œuvre des programmes d'alphabétisation réussie.
- Établir des normes et standards pour l'alphabétisation de base en arabe.
- Utiliser de manière efficace les divers instruments innovateurs et les TIC afin d'accroître l'échelle et d'améliorer la qualité des programmes d'alphabétisation.

Objectif C : Mobiliser de nouvelles ressources pour l'alphabétisation

- Demander aux gouvernements de mettre à disposition les fonds nécessaires pour établir des plans d'alphabétisation nationaux comme partie intégrale du budget national.
- Encourager la coordination entre le gouvernement et d'autres parties prenantes, notamment le secteur privé et la société civile, afin de mobiliser des ressources financières supplémentaires.
- Faire appel à des fonds arabes pour soutenir les pays qui sont confrontés aux défis les plus importants.
- Identifier des partenaires internationaux pour obtenir de l'assistance technique et du support financier pour les pays LIFE dans la région, et notamment pour les programmes d'alphabétisation en faveur des filles et des femmes.
- Utiliser les ressources en assurant l'efficacité des dépenses, la responsabilisation et la transparence.

Asie et Pacifique

En Asie, les taux d'alphabétisme des adultes vont de 28 % en Afghanistan à près de 100 % dans plusieurs pays d'Asie centrale. Le Bangladesh, la Chine, l'Inde et le Pakistan comptent encore au total 56 % des 776 millions d'adultes analphabètes dans le monde. Neuf pays de la région participent à l'Initiative de l'UNESCO pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE) - l'Afghanistan, le Bangladesh, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, le Népal, le Pakistan et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Dans beaucoup de pays, il subsiste un fossé considérable entre les genres, qui tient à la différence du statut social des hommes et des femmes. La région dans son ensemble se caractérise par une diversité culturelle et linguistique énorme qui exige que l'on accorde la plus grande attention au contexte dans la conception des programmes d'alphabétisation et des stratégies régionales et locales. Il existe cependant au niveau local des politiques et initiatives d'alphabétisation réussies et durables qui pourraient être reproduites dans d'autres endroits et d'autres contextes.

Dans toute la région, l'analphabétisme est concentré dans des groupes marginalisés, d'un point de vue social et économique, qui n'ont souvent même pas accès à l'éducation de base. Agir en faveur de ces groupes défavorisés constitue le défi majeur à relever pour intensifier l'action d'alphabétisation en Asie et dans le Pacifique, ce qui nécessitera un effort particulier de la part des gouvernements, avec l'appui de partenaires tels que la société civile, les communautés et les organismes bilatéraux et multilatéraux.

Les problèmes à affronter pour relever les défis de l'alphabétisation en Asie et dans le Pacifique sont les suivants :

Objectif A : Mobiliser un engagement plus résolu en faveur de l'alphabétisation

- Les gouvernements, en tant que partie prenante clé de l'alphabétisation, devraient soutenir, encourager et valoriser les organisations viables aux niveaux communautaire, provincial et national, qui apportent un soutien actif à l'apprentissage communautaire et sans lesquelles les efforts d'alphabétisation ne sauraient être durables.
- Il faut initier et renforcer la collaboration et les mécanismes régionaux pour mieux comprendre et traiter les implications de l'exode rural, des migrations transfrontalières, et de la situation dans les petits États insulaires sur l'alphabétisation. Pour cela, une plate-forme en commun et/ou un réseau de réflexion devrait être mis en place pour mieux synchroniser les actions conjointes.
- Les partenaires et communautés locales devraient participer à la planification et à la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation.
- Le secteur privé dans la sous-région devrait s'investir davantage dans des partenariats entre les parties prenantes multiples engagées dans le domaine de l'alphabétisation des jeunes et des adultes, tout en mettant l'accent sur les liens entre l'alphabétisation, les compétences et l'aptitude à l'emploi.
- Les politiques devraient insister sur les liens organiques et mutuellement bénéfiques entre l'enseignement scolaire formel des enfants et les programmes d'instruction non formelle adressés aux adultes et aux jeunes, ainsi que sur les liens existants entre l'éducation de la petite enfance, l'enseignement primaire et secondaire.
- Des liens doivent être renforcés entre les modes d'apprentissage formels, non formels et informels de telle sorte que les apprenants puissent avoir facilement accès à des possibilités d'éducation tout au long de la vie et puissent obtenir des équivalences et faire reconnaître leurs connaissances.

Objectif B : Renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation

- Les mécanismes existants de la collaboration au niveau régional devraient être renforcés pour échanger des bonnes pratiques, des approches novatrices et des expériences. Ils devraient également être soutenus par de l'assistance technique.
- Les parties prenantes et les communautés locales devraient activement participer au développement de matériels éducatifs pertinents en s'appuyant sur les besoins d'apprentissage et en prenant en compte le contexte linguistique.
- Des structures communautaires, comme les Centres d'apprentissage communautaires (CAC), devraient être appuyées afin de fournir des programmes aux défavorisés et de tirer des enseignements des CAC dans toute la région.
- Une attention particulière devrait être accordée à l'égalité des genres à tous les niveaux du secteur éducatif, en prenant surtout des mesures en faveur de l'alphabétisation des filles et des femmes.
- Les partenaires dans le domaine de l'alphabétisation devraient utiliser les nouvelles technologies, y inclut les TIC, dans toutes sortes de programmes d'alphabétisation de manière novatrice et appropriée pour atteindre les groupes-cibles qui ont des besoins particuliers et qui vivent dans des zones difficiles d'accès.
- Les programmes d'alphabétisation familiale et l'apprentissage intergénérationnel devraient être considérés comme des moyens d'intégrer et de renforcer l'alphabétisation des adultes et des enfants.
- Les gouvernements devraient s'efforcer d'assurer aux formateurs/éducateurs une rémunération appropriée comparable à celle des enseignants du système éducatif formel.
- Le développement des environnements lettrés doit être renforcé pour soutenir les efforts d'alphabétisation et de post-alphabétisation.

Objectif C : Mobiliser de nouvelles ressources pour l'alphabétisation

- Les opérateurs et les donateurs de l'alphabétisation devraient investir dans un effort à long terme dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie car des éléments probants montrent que les programmes d'alphabétisation à court terme ne permettent pas d'acquérir et d'utiliser l'alphabétisme de manière durable.
- Une stratégie de plaidoyer efficace devrait être développée et mise en œuvre pour récolter de nouvelles ressources et du soutien.

Europe et Amérique du Nord

Des enquêtes récentes ont révélé l'ampleur et la nature du problème résultant des qualifications limitées et d'un manque de compétences de base dans cette partie du monde. Contre toute attente, les faibles taux d'alphabétisme parmi les jeunes et les adultes ne se limitent pas aux groupes minoritaires. Au sein de la population européenne et nord-américaine dans son ensemble, le nombre d'individus n'ayant pas acquis des compétences d'alphabétisme suffisantes est plus grand qu'on ne le reconnaît généralement. Le fait de mettre fin à la scolarité avant d'avoir obtenu des compétences suffisantes devient un problème de plus en plus inquiétant dans la région. Comme l'Europe est une région extrêmement hétérogène, les défis d'alphabétisation et des compétences de base varient entre le nord et le sud autant qu'entre l'est et l'ouest de l'Europe.

Les individus et les sociétés sont confrontés à de nouveaux impératifs liés à la rapidité du changement social et technologique, à la mondialisation économique et culturelle, à une diversité, une concurrence et une libéralisation croissante, à l'inégalité des chances ainsi qu'à des conflits et à la pauvreté sous toutes ses formes. Aujourd'hui, d'autres compétences sont également nécessaires, en particulier pour évaluer, gérer et intégrer les connaissances, interagir avec elles et en faire un bilan.

Les grandes orientations et les priorités fixées dans la région sont les suivantes :

Objectif A : Mobiliser un engagement plus résolu en faveur de l'alphabétisation

- Les formations de compétences et d'alphabétisation reçoivent généralement une très faible demande en Europe et en Amérique du Nord ; il faut donc un travail de sensibilisation important afin de motiver les apprenants pour participer aux cours. Le grand public et les décideurs doivent être convaincus que l'analphabétisme ainsi que les compétences insuffisantes concernent non seulement les minorités et les émigrants mais aussi toute la société.
- Dans une région où les dimensions de l'alphabétisation ne cessent d'évoluer, il faut réaliser des enquêtes pour comprendre la nature et l'ampleur des nouveaux besoins d'alphabétisation au sein des différents groupes sociaux. À cet égard, il faudra renforcer davantage la coopération aux niveaux régional et international dans les domaines de l'évaluation, du suivi et du bilan de l'alphabétisation, et faire appel à toute la variété d'instruments et de méthodes d'évaluation tout en les adaptant aux réalités locales, culturelles et linguistiques.

- La Commission européenne a mis en place plusieurs outils (Cadre de garantie de qualité, Cadre de qualification européenne, etc.) qui devraient être utilisés davantage afin de mieux accompagner et d'évaluer la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation de manière plus efficace.
- Les gouvernements de la région doivent faciliter l'accès à l'alphabétisation et à l'acquisition d'autres compétences clés pour les groupes marginalisés en matière d'éducation, en enlevant les obstacles financiers et autres, et les formateurs/éducateurs devraient s'adapter davantage à la situation particulière des groupes défavorisés de manière à mieux les préparer à affronter les problèmes de l'existence.

Objectif B : Renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation

- La faible demande pour les cours actuellement proposés est également due à leur qualité médiocre. Par conséquent, il faudrait investir à grande échelle dans la conception de programmes d'alphabétisation pertinents et stimulants.
- Il y a beaucoup d'expériences, de pratiques et de politiques efficaces disponibles qui devraient être partagées et accessibles pour tout le monde.
- D'après les données d'enquêtes, les pays de la région devraient régulièrement mettre à jour leurs programmes d'apprentissage pour faire en sorte que les éléments des programmes d'alphabétisation soient adaptés aux besoins des apprenants et à leurs contextes spécifiques.
- Les formateurs/éducateurs devraient adopter des méthodes d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux adultes et aux acquis spécifiques souhaités par les apprenants. L'apprentissage interculturel et les approches multilingues, notamment soutenus par le Conseil de l'Europe, sont particulièrement demandés dans certains contextes.
- Les formateurs/éducateurs devraient utiliser des modes opératoires (méthodes pédagogiques, calendrier des cours, durée, lieu, matériel, etc.) adaptés à la situation particulière des apprenants, et une formation professionnelle efficace devrait leur être assurée ainsi qu'aux autres agents d'alphabétisation.
- Les formateurs/éducateurs doivent non seulement faire une nette distinction entre les faits d'acquérir des compétences d'alphabétisme et l'apprentissage d'une nouvelle langue mais également entre l'alphabétisme et la numératie car les méthodes d'acquisition de ces diverses compétences sont très différentes.
- Les formateurs/éducateurs devraient envisager de faire appel à l'apprentissage mutuel, en particulier chez les jeunes, comme moyen d'acquisition des mécanismes de la lecture et de l'écriture.

- Les employeurs devraient admettre les besoins de leurs salariés d'améliorer leurs compétences de lecture et d'écriture, et reconnaître clairement le rôle joué par les syndicats pour faciliter l'apprentissage sur le lieu de travail. Tous ceux qui travaillent avec des salariés devraient intégrer l'acquisition des mécanismes indispensables de la lecture et de l'écriture dans l'apprentissage des compétences nécessaires sur le lieu de travail.
- La certification des résultats d'apprentissage est essentielle pour motiver et retenir les apprenants.

Objectif C : Mobiliser de nouvelles ressources pour l'alphabétisation

- Des mécanismes de financement importants qui ont été mis à la disposition par la Commission européenne (Fonds social européen, financement des projets transnationaux dans le cadre de l'éducation et la formation tout au long de la vie, etc.) devraient être utilisés davantage pour le développement de programmes d'alphabétisation.
- Des programmes d'alphabétisation et d'acquisition de compétences bénéficient du support d'un large spectre de partenaires, comme par exemple des ONG, des partenaires du secteur privé, des syndicats, etc. Ces partenaires devraient joindre leurs efforts afin de consolider et amplifier la mise en œuvre existante.

Amérique latine et Caraïbes

Malgré un engagement sérieux des gouvernements et institutions spécialisées aux niveaux national et régional ainsi qu'une progression des taux d'alphabétisme, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes est encore marquée par des disparités frappantes. Bien que le taux d'alphabétisme soit de 91 % en Amérique latine, il est de 74 % aux Caraïbes. Il existe en outre une forte discrimination à l'encontre des femmes dans les pays comptant d'importantes populations autochtones comme la Bolivie, le Guatemala et le Pérou, et à l'encontre des jeunes hommes aux Caraïbes. En réalité, près de 35 millions d'adultes de la région ne possèdent pas les capacités de lecture et d'écriture nécessaires pour faire face aux exigences de la vie quotidienne et du travail et pour faciliter leur éducation continue dans les sociétés du savoir d'aujourd'hui. On estime par ailleurs que quelque 110 millions de jeunes ne terminent pas le cycle primaire et ne savent donc pas lire et écrire suffisamment bien pour tenir pleinement leur place au sein de la société. Le Brésil et Haïti sont les deux pays LIFE de la région.

Pour l'Amérique latine, le document de planification sur l'alphabétisation élaboré par l'Organisation des États ibéro-américains résume les objectifs régionaux en six points : (1) plans nationaux pour universaliser l'alphabétisme ; (2) concept d'alphabétisation renouvelé et élargi compte tenu des réalités socio-économiques actuelles ; (3) budgets nationaux adéquats ; (4) si nécessaire, soutien de partenaires financiers internationaux ; (5) coopération régionale en matière d'alphabétisation ; (6) liaison des plans d'alphabétisation avec les stratégies visant à empêcher l'échec scolaire.

Pour les Caraïbes, il est apparu que l'on s'efforçait en particulier de comprendre les besoins en matière d'alphabétisation en recueillant systématiquement des données de meilleure qualité et plus fiables. Dans cette région, la population de sexe masculin se trouve désavantagée et il convient de remédier à cette situation en se concentrant sur les hommes et les garçons. Cependant, les jeunes femmes et filles au chômage sont également en besoin de plus d'attention. Il faut d'autre part améliorer l'acquisition des mécanismes de la lecture et de l'écriture chez les élèves de l'enseignement secondaire dont les difficultés risquent de passer inaperçues.

Les grandes orientations et les priorités fixées dans les deux parties de la région sont les suivantes :

Objectif A : Mobiliser un engagement plus résolu en faveur de l'alphabétisation

- Prenant en compte les coûts importants de l'analphabétisme, le défi de l'alphabétisation ne doit pas disparaître de l'agenda politique, et les dépenses publiques en faveur de l'alphabétisation devraient rester constantes, même en période de crise.
- Le discours public concernant l'alphabétisation ne devrait pas se limiter aux taux d'alphabétisme et les dimensions politiques respectives mais attirer plus l'attention sur les capacités développées grâce aux programmes d'alphabétisation et promouvoir l'alphabétisation dans un contexte de l'apprentissage tout au long de la vie.
- Le rôle de la société civile dans la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation devrait être renforcé sans dispenser les organismes publics de leur responsabilité incontestable dans ce domaine. La société civile doit participer davantage à la formulation des politiques et à la planification des programmes. De plus, elle pourrait participer plus activement au suivi de la mise en œuvre des politiques en jouant un rôle d'observateur critique.

- La coopération entre les parties prenantes clés dans ce domaine, comme par exemple les gouvernements et la société civile, doit être transparente et synchronisée ;
- Les pays de la région comptent sur un engagement plus résolu de la part des universités, du système éducatif en général et des mouvements sociaux afin de définir des politiques appropriées concernant la formation des formateurs/éducateurs pour les jeunes et les adultes.
- Pour que les apprenants, en particulier les jeunes et les adultes, soient en mesure de tirer le meilleur parti possible des mécanismes de la lecture et de l'écriture et des autres compétences qu'ils acquièrent et de les utiliser de façon productive sur le marché du travail, il faut manifestement mettre en place des systèmes d'évaluation et de suivi garantissant l'accréditation et la certification des connaissances et des compétences.
- La région a exprimé le désir de promouvoir une coopération horizontale entre les pays en vue de mettre en place plus activement des stratégies d'alphabétisation durables, et elle a demandé à l'UNESCO de jouer un rôle de coordination pour atteindre les objectifs fixés lors des conférences internationales, et d'assurer le suivi des résultats acquis.
- Afin de renforcer la coopération, de créer des synergies et de soutenir les efforts nationaux le plan d'action régional devrait faciliter l'échange des pratiques efficaces dans la région.

Objectif B : Renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation

- Dans un contexte d'inégalités profondes et répandues, les efforts d'alphabétisation doivent prendre pleinement en compte la diversité culturelle, ethnique et raciale, les différences entre les genres et d'autres différences qui caractérisent l'ensemble de la région, dans un contexte de marginalisation croissante de certains groupes tels que les populations rurales et autochtones, les descendants d'Africains (en Amérique latine), les migrants, les personnes ayant des besoins d'apprentissage particuliers et les prisonniers. Curricula et matériels doivent donc correspondre aux intérêts spécifiques des apprenants et aux divers contextes.
- Il faut assurer que tous les formateurs/éducateurs soient suffisamment formés et qualifiés pour leur permettre d'effectuer leur rôle de la manière la plus efficace possible, notamment dans un contexte multilingue et multiculturel.

- Pour correspondre aux besoins spécifiques des apprenants et pour augmenter la valeur des programmes d'alphabétisation ces derniers devraient être liés à une formation pour la vie professionnelle et à d'autres secteurs du développement, comme par exemple la santé ou l'environnement.

Objectif C : Mobiliser de nouvelles ressources pour l'alphabétisation

- Quelques programmes souffrent de sous-financement et par conséquent manquent de durabilité. Il faut alors adopter des stratégies en vue d'institutionnaliser l'action d'alphabétisation, ce qui implique que l'on dispose de financements prévisibles à long terme.
- Des ressources additionnelles pourraient être générées en renforçant la coopération entre les diverses parties prenantes dans le domaine de l'alphabétisation et en réduisant la compétition autant que la répétition aux niveaux national et local afin d'éviter l'inefficacité actuelle.

Coordination de la Décennie

Lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies (2002) a désigné l'UNESCO comme agence coordonnatrice pour la Décennie, elle a chargé l'Organisation " d'assurer, grâce à son rôle moteur et catalyseur, la coordination des activités menées au niveau international dans le cadre de la Décennie ". Dans le Plan d'action international (2002), ce rôle de coordination consistait essentiellement à " créer des partenariats visant des objectifs concrets afin d'encourager une organisation et une mise en œuvre cohérentes de la Décennie de l'alphabétisation ".

Dans ce cadre stratégique, la tâche d'établir des partenariats et des alliances s'inscrit dans le cadre du premier domaine prioritaire, à savoir " Mobiliser un engagement plus résolu en faveur de l'alphabétisation " et va figurer dans le plan de travail de l'UNESCO. On examinera dans la présente section les fonctions d'établissement de stratégies, de planification, de suivi et d'évaluation sur la Décennie.

Établissement de stratégies et planification

L'UNESCO rassemblera des partenaires et des parties prenantes pour apporter des contributions au développement en cours de la Décennie, en partant du principe qu'une pleine participation à la planification en amont constitue le meilleur moyen d'assurer l'appropriation des actions et partenariats ultérieurs. C'est ainsi que l'UNESCO :

- réunira le Groupe d'experts de la DNUA à intervalles réguliers et au moins une fois par an ;
- organisera des consultations techniques plus larges pour examiner et valider les processus clés de la Décennie ;
- organisera, co-organisera ou catalysera des réunions aux niveaux régional et national afin d'élaborer des stratégies et des plans en vue de la mise en œuvre de la Décennie à ces niveaux ;
- approfondira, perfectionnera ou modifiera le cadre stratégique au niveau international en fonction des nécessités liées aux progrès réalisés, aux tendances, aux circonstances ou à des événements de portée mondiale ;
- coordonnera et facilitera LIFE en tant que réponse programmatique de l'UNESCO à la DNUA et aux objectifs de l'EPT en relation avec l'alphabétisation.

Suivi et évaluations de la DNUA

Le suivi régulier et l'évaluation de l'avancement de la Décennie répondent aux directives de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil exécutif et de la Conférence générale de l'UNESCO (voir plus bas). L'examen à mi-parcours a montré clairement qu'il sera très productif et pratique de planifier et d'exécuter ces fonctions d'une manière intégrée, ce qui débouchera sur une évaluation finale en 2013 (proposition provisoire), année qui suivra celle marquant officiellement la fin de la Décennie.

Le développement d'indicateurs fera partie de ce processus. L'accent sera mis sur les indicateurs facilitant l'évaluation finale de l'impact de la DNUA par rapport aux résultats proposés au début et, suite à la distribution du cadre stratégique, aussi par rapport aux objectifs stratégiques, aux stratégies et aux actions recommandées présentés dans ce document. Le processus de développement va déterminer un nombre limité d'indicateurs pertinents qui permettent de cerner de manière globale en quoi la DNUA a pu influencer la situation de l'alphabétisation dans le monde.

Le suivi et l'évaluation réguliers de LIFE aux niveaux national et international ainsi que l'évaluation à mi-parcours de LIFE en 2011 vont aussi contribuer à ces efforts de suivi et d'évaluation. En suivant le progrès vers les objectifs de l'EPT, et notamment vers l'objectif 4, le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* va continuer de recueillir, d'analyser et de présenter des données permettant de suivre le progrès de l'alphabétisation sur une base annuelle.

Les rapports prévus sont les suivants :

- Rapport 2009 sur l'avancement de la DNUA pour le Conseil exécutif de l'UNESCO ;
- Rapport 2010 sur l'avancement de la DNUA pour l'Assemblée générale des Nations Unies ;
- Rapport 2011 sur l'avancement de la DNUA pour le Conseil exécutif de l'UNESCO ;
- Rapport final 2013 sur la Décennie, destiné à l'Assemblée générale des Nations Unies et au Conseil exécutif de l'UNESCO.

L'UNESCO organisera/catalysera les activités suivantes :

- établir des indicateurs pour le suivi continu et l'évaluation finale (voir plus haut) ;
- déterminer les méthodes et le processus du suivi intérimaire et de l'évaluation finale ;
- tester les méthodes et les processus avant leur application à grande échelle ;
- recueillir des données d'évaluation pour la remise des rapports ;
- établir les rapports sous les formes requises ;
- organiser en collaboration avec les autres partenaires une conférence pour présenter et discuter le rapport final sur la Décennie (2013).

Annexe I : Coopération et cadres internationaux et régionaux

En plus des initiatives et programmes mentionnés dans le texte principal, on trouvera ci-après d'autres cadres et initiatives internationaux et régionaux en matière d'éducation et de développement qui, explicitement ou non, fournissent une plate-forme à la promotion de l'alphabétisation et à l'action collective :

- les **accords internationaux visant à assurer un développement durable**, en particulier le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (2002) et la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD, 2005-2014), voient l'un et l'autre dans l'alphabétisme à la fois un outil et un résultat du type d'apprentissage dont chacun a besoin pour acquérir un sens des responsabilités et des modes de comportement qui respectent les générations actuelles et futures ainsi que la planète. Une alphabétisation de qualité encourage des sociétés alphabètes au sein desquelles le débat et la prise de conscience de la durabilité peuvent devenir des éléments du processus éducatif ;
- la **Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes**, adoptée par la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA V) de 1997,

s'est engagée à réaliser le droit universel à l'alphabétisation et à l'éducation de base dans le cas des jeunes et des adultes qui n'ont pas eu la possibilité d'apprendre à lire et à écrire dans le cadre de leur scolarisation. La prochaine CONFINTEA VI de 2009 fera de l'alphabétisation un thème spécial dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie ;

- **l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI)** vise à améliorer la qualité et la disponibilité de l'éducation des filles, à leur créer un environnement d'apprentissage approprié et à encourager des approches du contenu et des processus d'apprentissage tenant compte des considérations de sexe. Des niveaux d'alphabétisme élevés chez les mères ainsi que chez les filles proprement dites constituent un élément capital des efforts déployés pour assurer l'égalité des chances pour les filles dans et par l'éducation ;
- **l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies sur les adolescentes.** Cette équipe offre une plate-forme potentielle de coopération entre les organismes des Nations Unies pour répondre aux besoins des adolescentes, qui constituent l'un des groupes les plus vulnérables.

Au **niveau régional**, plusieurs importantes déclarations fournissent un cadre pour une action plus énergique en faveur de l'alphabétisation. On peut citer particulièrement les résultats des six Conférences régionales ou sous-régionales à l'appui de l'alphabétisation dans le monde, organisées en 2007 et 2008 par l'UNESCO à la suite de la Conférence de la Maison blanche sur l'alphabétisation dans le monde (New York, 2006) ainsi que les résultats des cinq conférences préparatoires à CONFINTEA VI. Les autres déclarations importantes sont notamment les suivantes :

- en **Afrique**, à sa Biennale de 2006, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) a lancé un appel aux gouvernements et à leurs partenaires de développement afin qu'ils " jouent un rôle de pointe pour assurer que l'alphabétisation constitue une priorité bien ancrée et se voit accorder une place de choix dans les politiques internationales et régionales telles que celles de l'Union africaine " et demandé que le financement de l'éducation s'applique globalement à l'apprentissage aussi bien formel que non formel. Lancée ultérieurement la même année, la seconde Décennie de l'éducation en Afrique fait de l'alphabétisation l'un de ses domaines prioritaires d'intervention, dans le cadre d'une action d'éducation non formelle axée sur les groupes vulnérables. En 2008, le Conseil régional pour l'éducation et l'alphabétisation des adultes en Afrique (CREAA) a organisé une réunion des partenaires donateurs afin d'adopter un plan pour donner un nouvel élan aux efforts en faveur de l'alphabétisation en Afrique ;
- au sommet **Ibéro-américain** de 2005, les États membres ont été invités à s'attaquer

à l'analphabétisme dans la région, dans le but de l'éradiquer d'ici à 2015. C'est ainsi que l'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI) a, en coopération avec le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB), conçu le " Plan ibéro-américain d'alphabétisation et d'éducation de base pour les jeunes et les adultes 2007-2015 " dans lequel chaque pays a fixé dans ce domaine ses priorités et établi ses stratégies qui constituent également la base d'un appui mutuel et d'un échange d'expériences ;

- en 2000, le Conseil européen réuni à Lisbonne a fixé l'objectif stratégique de l'**Europe** : devenir la société du savoir la plus compétitive et dynamique du monde d'ici à 2010. Axé sur les personnes défavorisées par leur faible niveau d'alphabétisme, le Plan d'action sur l'éducation et la formation des adultes adopté par la Commission européenne (CE) en 2008, vise à améliorer les niveaux de compétences de la main-d'œuvre et à assurer l'intégration sociale de groupes tels que les migrants, les personnes âgées, les femmes ou les handicapés. La CE a insisté sur la nécessité d'offrir " une seconde chance à ceux qui arrivent à l'âge adulte sans posséder de qualification, en mettant l'accent sur des domaines particulièrement importants, tels que les compétences de base d'alphabétisme et de numératie, les compétences dans le domaine des technologies de l'information et l'apprentissage des langues " ;
- les **pays asiatiques** ont pris un certain nombre d'engagements collectifs exigeant implicitement ou non qu'une attention accrue soit accordée à l'alphabétisation. Au sommet de 2005 de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), les dirigeants de la région ont souligné que " libérer l'Asie du Sud du fléau de l'analphabétisme " devrait constituer un objectif majeur au cours des dix prochaines années. L'Organisation des ministres de l'Éducation des pays du Sud-Est asiatique (SEAMEO) a fait savoir que ses États membres s'engageaient à atteindre les laissés-pour-compte et à réaliser les objectifs de l'EPT d'ici à 2015, tandis que les ministres de l'Éducation de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) se sont engagés à investir dans les compétences et les talents de leur population pour accélérer le progrès économique. Notamment, SEAMEO INNOTECH va inviter les experts de la région à une réunion pour discuter l'adaptation du cadre d'action stratégique international au contexte des pays membres de SEAMEO.

Unité de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation
Secteur de l'éducation
7 Place de Fontenoy
75352 Paris SP 07, France
Tel: +33 1 45 68 09 04
Fax: +33 1 45 68 56 26
Email: [literacy\(at\)unesco.org](mailto:literacy@unesco.org)
Website: <http://www.unesco.org/fr/literacy>